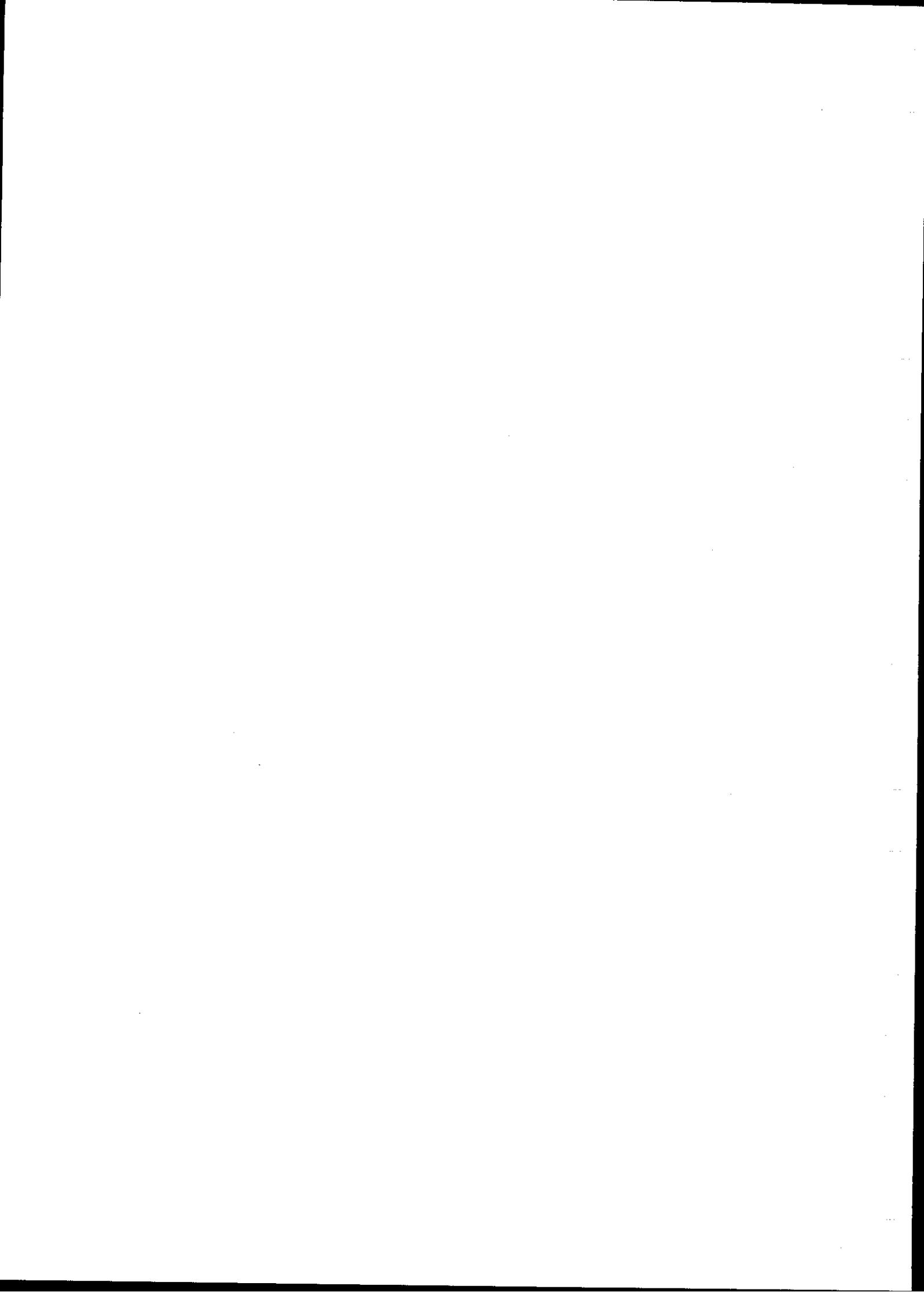


## ANNEXE I

### Description de l'Action:

- Formulaire complet de demande
- Cadre logique







## ANNEXE 1

### Description de l'action (y compris du cadre logique du projet et de la note succincte de présentation)

Programme thématique :  
Acteurs non étatiques et autorités locales

Ligne(s) budgétaire(s) 21 03 01  
Référence : EuropAid / 135-257

Intitulé de l'action	Protection et étude des tortues marines et de leur habitat en République du Congo
[Numéro de l'entité / du lot]	Développement inclusif en zone urbaine et rurale en République du Congo -
Lieu(x) de l'action	Département de Pointe-Noire et du Kouilou
Nom du demandeur	Renatura Congo
Nationalité du demandeur	Association de droit congolais

Dossier N°	
------------	--

(pour usage interne seulement)

Numéro d'identification EuropeAid	CG-2009-DKC-1709849549
Contrat en cours/Numéro de fichier d'entité juridique (s'il est disponible)	-
Statut juridique	Association sans but lucratif
Codemandeur/ Entité affiliée	Nom, numéro d'identification EuropeAid, nationalité et date de création, statut juridique, liens avec le demandeur ou codemandeur

Coordonnées du demandeur à utiliser dans le cadre de la présente action	
Adresse postale:	BP 414, 119, rue des marins Pointe-Noire / République du Congo
Numéro de téléphone:	00242 06 944 99 99 / 05 544 99 99 0033 6 79 71 79 61
Numéro de fax:	none
Personne de contact pour cette action:	Nathalie BREHERET
Adresse électronique de la personne de contact:	nathalie.breheret@renatura.org renatura.asso@gmail.com
Adresse:	119, rue des marins / BP 414 Pointe-Noire République du Congo
Site web de l'organisation:	www.renatura.org

Tout changement relatif aux adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et à l'adresse e-mail doit être notifié par écrit l'administration contractante. L'administration contractante ne sera pas tenue pour responsable s'il n'est pas en mesure de contacter le demandeur



## NOTE SUCCINCTE DE PRÉSENTATION

### 1. RÉSUMÉ DE L'ACTION

Titre de l'action:	<b>Conservation des tortues marines en République du Congo</b>
Lot :	Thème : Développement inclusif en zone rurale et urbaine en République du Congo
Lieu(x) de l'action: -	République du Congo, Département du Kouilou et de Pointe-Noire
Durée totale de l'action :	36 mois
Financement de l'UE demandé :	500 000 EUR (75% du budget total de l'action)
Objectifs de l'action	<p><i>Objectifs généraux</i> : Contribuer à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réduire la perte de la biodiversité ;</li><li>- Renforcer le partenariat autorités locales / société civile ;</li><li>- Améliorer les connaissances scientifiques sur le milieu marin et côtier ;</li><li>- Améliorer les conditions de vie des communautés locales.</li></ul> <p><i>Objectif spécifique</i> :</p> <p>Maintenir l'équilibre écologique de l'environnement marin et côtier en s'appuyant sur un groupe d'espèces emblématiques du Congo, à savoir les tortues marines, en impliquant et accompagnant les communautés côtières et en renforçant les capacités des autorités locales et de la société civile.</p>
Groupe(s) cible(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pêcheurs artisanaux ;</li><li>- Pêcheurs industriels ;</li><li>- Communautés côtières rurales et urbaines.</li></ul>
Bénéficiaires finaux	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pêcheurs artisanaux ;</li><li>- Pêcheurs industriels ;</li><li>- Communautés côtières rurales et urbaines ;</li><li>- Société civile ;</li><li>- Administration locale de la pêche ;</li><li>- Administration locale de la faune.</li></ul>
Résultats estimés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diminution des actes de braconnage et amélioration des pratiques de pêche pour assurer le maintien et renforcement des populations de tortues marines dans les eaux maritimes du plateau continental de la République du Congo ;</li><li>- Amélioration des connaissances scientifiques sur les populations de tortues marines ;</li><li>- Contribution au développement communautaire des villages côtiers à travers le tourisme ;</li><li>- Education et sensibilisation à l'environnement des populations locales ;</li><li>- Renforcement des capacités des acteurs.</li></ul>
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renforcement des équipes de terrain pour les relevés scientifiques d'une part, et la surveillance anti-braconnage d'autre part ;</li><li>- Sensibilisation et accompagnement des communautés de pêcheurs artisanaux pour la bonne gestion des tortues marines ;</li><li>- En collaboration étroite avec les autorités locales de la pêche, sensibilisation des armateurs industriels, vérification en mer de la bonne application de la loi, relevés et analyses de données scientifiques relatives à la ressource halieutique congolaise ;</li><li>- Développement des activités éco-touristiques pour le financement de projets d'intérêt communautaire dans les villages ;</li><li>- Interventions pédagogiques adaptées auprès des jeunes générations ;</li><li>- Sensibilisation du grand public par différents moyens : exposition, radio, TV, événementiel ;</li><li>- Construction d'un éco-centre ;</li><li>- Collaboration avec les autorités locales des eaux et forêts, de l'environnement et de l'enseignement et avec la société civile.</li></ul>



## 2. DESCRIPTION DE L'ACTION

Rénatura Congo est une association congolaise qui a été créée en 2005 en République du Congo. Son objectif est de promouvoir le développement durable à travers la préservation de la biodiversité. Son programme principal s'articule autour de la conservation des tortues marines. L'association développe notamment des actions i) de protection des plages de ponte ; ii) de libérations des tortues marines prises accidentellement dans les filets de pêche artisanale ; iii) d'éducation et de sensibilisation à l'environnement ; iv) de tourisme en faveur des communautés. Elle appuie également les efforts de l'administration des pêches dans la lutte contre la pêche industrielle illégale.

Le présent projet se propose de poursuivre les efforts d'ores et déjà engagés mais également de les renforcer afin que l'association prenne pleinement sa place aux côtés de l'Etat en tant qu'acteur de la société civile en faveur de la préservation de l'environnement.

Cinq résultats sont ainsi attendus au terme de ce projet, à savoir :

- La **diminution des actes de braconnage** et **l'amélioration des pratiques de pêche** avec pour conséquence de **renforcer les populations de tortues marines** menacées de disparition. Ces résultats seront obtenus en maintenant les activités de terrain de l'association. En effet, la présence de patrouilleurs sur les plages lors de la saison de ponte, entre octobre et mars, maintient le braconnage des nids à un taux inférieur à 5% et celui des femelles en ponte, proche de 0%. Ensuite, le programme participatif de libération des captures accidentelles dans les filets de pêche permet de sauver des milliers de tortues marines, chaque année, et donc de réduire le commerce illégal de ces espèces intégralement protégées. Le renforcement du partenariat existant entre Rénatura Congo et le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA) contribuera également à améliorer les pratiques de pêche, et notamment celles dites industrielles, afin de réduire les actes de braconnage sur les espèces emblématiques et les ressources halieutiques le long des côtes congolaises.
- Une **amélioration des connaissances scientifiques** sur les populations de tortues marines présentes en République du Congo, leurs statuts, leurs tendances, leurs domaines vitaux et leurs habitats. Pour se faire, l'association poursuivra ses activités de récolte de données autour des pontes de tortues marines au cours de trois saisons supplémentaires. Elle harmonisera ses méthodes de collecte de données avec celles utilisées par les équipes du Parc National de Conkouati Douli (PNCD). Rénatura continuera également ses activités de suivi des captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale. L'analyse de l'ensemble de ces données donnera lieu à une publication scientifique.
- Une **contribution au développement communautaire des villages côtiers à travers le tourisme**. Depuis 2009, Rénatura Congo développe des activités touristiques autour de ses actions de préservation des tortues marines. Une partie des bénéfices est reversée dans une caisse communautaire afin d'appuyer techniquement et financièrement la réalisation de projet d'intérêt communautaire pour les cinq localités directement concernées par ces activités. L'objectif de ce projet sera de renforcer les infrastructures existantes et de développer ces activités en faveur des communautés.
- **L'éducation et la sensibilisation à l'environnement**. Depuis 2005, Rénatura développe un programme de sensibilisation du grand public et d'éducation des enfants à l'environnement. Ce projet permettra d'accroître les moyens de l'association pour ces activités, et notamment en construisant un éco-centre accueillant une exposition permanente sur les tortues marines afin d'offrir une réelle vitrine à la préservation de la Biodiversité au Congo.
- **Le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs du projet**. (1) Rénatura Congo en premier lieu, grâce au renforcement de l'ensemble de ses activités et la construction d'un éco-centre qui abritera ses bureaux et des locaux pouvant héberger des volontaires, des stagiaires, des chercheurs, etc. (2) Les autorités locales bénéficieront également de ce projet à travers le développement du partenariat Public/ONG avec le MPA. (3) Les acteurs de la pêche artisanale et (4) industrielle bénéficieront d'un accompagnement dans leur pratique de pêche et d'ateliers de formation et de sensibilisation aux enjeux d'une pêche durable. Enfin, (5) la société civile ponténégrine se verra proposer des ateliers de formation et auto-formation communes, la mise à disposition d'un espace de réunion et/ou d'exposition dans l'éco-centre etc.

Ce projet est proposé sur une durée de trois ans, à compter de janvier 2015. Il contribuera au maintien des écosystèmes marins et côtiers à travers la préservation d'un groupe d'espèces emblématiques, les tortues marines.

L'éco-centre sera conçu et mis en place en partenariat avec l'association française Architecte Sans Territoire (ASTER). Sa construction est prévue durant la première année du projet. Les autres activités se dérouleront tout au long de ces trois années.

### 3. PERTINENCE DE L'ACTION (MAX. 3 PAGES)

#### A. Pertinence par rapport aux objectifs/secteurs/thèmes/priorités spécifiques de l'appel à propositions

##### **Contexte international**

Le projet proposé a pour objectif général la préservation de la biodiversité, répondant ainsi directement au 7<sup>ème</sup> Objectif du Millénaire pour le Développement et plus particulièrement, à l'objectif 7B.

Cinq espèces de tortues marines fréquentent les côtes congolaises: la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue caouanne (*Caretta caretta*). Toutes sont répertoriées sur la Liste Rouge des Espèces Menacées de Disparition l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) (de Vulnérable (VU) à en danger critique d'extinction (CR) selon les espèces). Chaque espèce occupe un statut spécifique allant de *Vulnérable* pour la tortue olivâtre à *En danger critique d'extinction* pour la tortue imbriquée.

La Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) classe également ces espèces comme menacées de disparition et a lancé deux Mémoires d'Understanding dont un spécialement consacré aux tortues marines sur les côtes Atlantiques de l'Afrique.

Le groupe d'Experts Tortue Marine de l'IUCN (MTSG-IUCN), réuni à l'initiative de Conservation International, a classé, en 2011, la population de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) fréquentant les eaux congolaises comme une des onze populations les plus menacées au monde.

La conservation de ces espèces est, par conséquent, une priorité tant internationale que régionale en termes de préservation de l'environnement.

##### **Contexte national**

La loi nationale sur la faune N°37-2008 promeut, dans son article 3, le rôle des associations pour appuyer les efforts nationaux en matière de conservation des ressources fauniques. Le travail mené par Rénatura depuis près de 12 ans, s'inscrit pleinement dans cette optique. En effet, depuis ses débuts, l'association collabore étroitement avec les autorités locales, c'est-à-dire les Directions Départementales des Eaux et Forêts et les Préfectures, en leur rendant régulièrement compte des réalités sur le terrain, en leur transmettant systématiquement les résultats et les rapports de ses activités. Ce projet se propose de poursuivre cette collaboration historique, qui fait d'ailleurs l'objet de tractation depuis la fin de 2013, en vue d'un accord avec le Ministère des Eaux et Forêt.

Le présent projet ambitionne également de consolider le partenariat initié depuis 2012 entre les Directions Départementales de la Pêche et de l'Aquaculture de Pointe-Noire et du Kouilou, et l'ONG Rénatura Congo. Cet accord a pour objectif de renforcer les capacités nationales en matière de surveillance de l'espace de pêche congolais, afin de lutter contre les pratiques illégales exercées par des armateurs industriels peu respectueux de l'Etat de droit congolais. L'obtention d'un financement tel que celui de l'Union Européenne renforcera ce partenariat et favorisera le développement de Rénatura Congo, afin de lui permettre d'accroître encore son impact en matière de préservation de l'environnement en République du Congo.

Le Gouvernement congolais s'est fixé comme objectif de diversifier son économie, actuellement basée principalement sur l'extraction des ressources minières. Le secteur touristique est une des voies que s'est choisies le Congo. La présence d'espèces emblématiques, telles que les tortues marines, est donc un atout majeur à la promotion de ce type d'activités autour du milieu marin et côtier. La préservation de ces espèces, et le développement d'activités touristiques, s'inscrivent ainsi pleinement dans la politique nationale du pays. La dimension communautaire donnée à une partie des revenus générés par ces activités ambitionne enfin l'appropriation des actions de conservation par les communautés locales.

#### **B. Pertinence par rapport aux besoins et contraintes particuliers du/des pays cibles, de la/des région(s) cible(s) et/ou des secteurs concernés (y compris les synergies avec d'autres initiatives de l'UE et l'absence de double emploi)**

La République du Congo fait partie de l'initiative « Pays Pauvre Très Endetté » du FMI et de la Banque Mondiale. Selon le PNUD, en 2012, plus de 50% des habitants vivait en dessous du seuil de pauvreté. Malgré les ressources naturelles exceptionnelles du pays, l'administration congolaise manque encore bien souvent de moyen pour assurer ses fonctions régaliennes.

L'administration en charge de la préservation de la faune ne dispose ainsi que de trop peu d'éléments susceptibles d'assurer une protection efficace sur l'ensemble de la côte. Les activités menées par Rénatura en faveur de la lutte contre le braconnage des tortues marines viennent donc compléter les efforts des autorités locales pour réduire l'impact anthropique sur ces animaux menacés de disparition. Ce travail permet d'assurer



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

une veille écologique et de collecter des données précieuses sur la biologie de ces espèces dont les populations en Afrique Centrale sont encore trop peu connues.

Depuis plusieurs années, les actes illégaux de pêche industrielle se sont multipliés le long des côtes congolaises, sans que l'administration en charge de ce secteur ne puisse l'endiguer ni y mettre un terme. Certains chalutiers ne respectent pas les zonages de pêche, ni les quotas de pêches et/ou utilisent des techniques et engins prohibés. Or, cette situation porte préjudice à de nombreux niveaux. Ces activités dans la zone dite de « reproduction » (c.-à-d. les 10 premiers kilomètres depuis la côte) et dans l'extension marine du Parc National de Conkouati-Douli affectent durablement les stocks halieutiques disponibles et menacent directement des espèces emblématiques telles que les tortues marines mais aussi les raies, requins et dauphins. Les zones interdites à la pêche industrielle sont en outre réservée à la pêche artisanale. Ces pratiques illégales entrent donc directement en conflit avec ces acteurs de la pêche artisanale puisque régulièrement les chalutiers illégaux arrachent leurs filets dormants, les privant ainsi de leur outil de subsistance. Ces actes illégaux participent ainsi à l'augmentation de la pauvreté et à l'exode rural. La pêche artisanale exercée dans les villages est en effet bien souvent un refuge économique pour des villageois non qualifiés et des retraités n'ayant pas les ressources pour vivre en ville. Les produits de la pêche issus des eaux congolaises sont de plus une source importante d'autosuffisance alimentaire pour la capitale économique du Congo qu'est Pointe Noire. La gestion durable de la pêche contribue donc à renforcer l'autosuffisance alimentaire et à réduire la pauvreté des populations.

Le projet présenté renforcera le partenariat existant entre le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et l'association Rénatura Congo afin d'accroître la surveillance maritime et ainsi réduire la fréquence de ces infractions.

Le Congo souhaite diversifier les revenus de son économie qui dépend, encore trop, de l'extraction minière. Le tourisme est à ce titre un secteur qui doit être développé dans le pays. Actuellement, l'offre reste très réduite, et les infrastructures d'accueil et de transport manquent. Les activités de Rénatura Congo pour préserver et mettre en valeur la présence des tortues marines au Congo répond donc pleinement au besoin de développement du potentiel touristique du pays.

L'éducation à l'environnement reste un parent pauvre du programme scolaire congolais. Le programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement développé par l'association est plébiscité tant par les établissements scolaires, lors des animations ou des excursions, que par les communautés rurales et urbaines, à travers les expositions mobiles, Clubs vacances, événements et projections organisés tout au long de l'année. Ces activités sont complémentaires et indispensables pour la cohérence du programme développé par l'association. Elles permettront à long terme de voir émerger une société civile responsable et consciente des enjeux environnementaux. Dans la région du Kouilou et de Pointe-Noire, les associations qui proposent ce type d'animations sont encore trop peu nombreuses et les besoins sont évidents.

### **c. Décrire et définir les groupes cibles et bénéficiaires finaux, leurs besoins et leurs contraintes et indiquer comment l'action abordera ces besoins**

Les **pêcheurs artisanaux** représentent un groupe socioprofessionnel important dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. Dans les villages côtiers, ils constituent une grande part de l'économie du village, devant l'agriculture et l'élevage. Au nord de Pointe-Noire, dans le quartier de Songolo, une large communauté béninoise est installée depuis de nombreuses années. Leurs pirogues sont équipées de moteurs et permettent aux pêcheurs de couvrir de longues distances. Cette activité génère également de nombreux emplois informels pour les jeunes ponténégrins. Les pêcheurs artisanaux restent cependant très tributaires des ressources halieutiques disponibles et donc d'une bonne gestion des stocks. Rénatura travaille avec ce corps professionnel depuis ses débuts. Le programme de libération des captures accidentelles de tortues marines a d'ailleurs été mis en place en concertation directe avec eux afin d'apporter une solution adaptée à leurs besoins. Ces pêcheurs sont donc des bénéficiaires directs du projet, tout d'abord, par la poursuite des compensations en matériel de pêche qui sont fournies lors des libérations des tortues marines accidentellement capturées. Cet accompagnement leur apporte un appui concret pour le respect de la loi sur les espèces protégées sans qu'ils aient à en supporter les coûts. Ces acteurs bénéficient également des efforts de la lutte contre la pêche industrielle illégale. Le respect des zonages de pêche par les chalutiers contribue, en effet, à la préservation de l'intégrité de leur matériel de pêche ainsi qu'à une meilleure gestion du stock halieutique dont ils dépendent étroitement.

**Neuf armateurs de pêche industrielle** sont enregistrés au Congo. Ils représentent une flotte de plus de 80 navires dont près de 60 appartiennent à seulement trois armateurs. Rénatura Congo, en collaboration avec le **Ministère de la Pêche** et le **Parc National de Conkouati**, a organisé, en juillet 2013, un atelier visant à rappeler à ces acteurs de la pêche industrielle la législation nationale sur la pêche et à les sensibiliser à une bonne gestion des ressources halieutiques. Rénatura se propose de poursuivre l'appui aux autorités locales



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

pour une meilleure gouvernance, dans le contrôle des pratiques de pêche, mais également un accompagnement à travers de nouveaux ateliers d'échanges avec ces armateurs industriels.

Les données collectées par Rénatura au cours de ses actions de terrain permettent d'établir des cartes des domaines vitaux utilisés par les tortues marines et d'identifier les zones de conflit où les activités humaines se superposent avec les zones d'intérêt pour les tortues marines : plages de pontes et zone d'alimentation. Les données disponibles sont partagées avec les administrations et les décideurs du Congo afin d'orienter la politique d'**aménagement du territoire** et de **développement urbain**, en prenant en compte la protection des habitats des tortues marines et l'environnement. Un projet de création d'une Aire Marine Protégée est actuellement en discussion, fondé sur les données fournies par Rénatura.

Les activités touristiques organisées par Rénatura Congo permettent d'alimenter une caisse destinée à apporter un appui technique et/ou financier pour la réalisation de projets d'intérêts généraux dans cinq communautés côtières. Ces **villages** ont été choisis du fait de leur proximité avec les actions de conservation des tortues marines menées par l'association. Il s'agit de Fouta, Nkotch-Fouta, Pointe-Indienne, Bifoundi et Bellelo. Un accord de partenariat a été signé entre l'ONG et les représentants locaux, en 2009. L'objectif de ce volet d'activités est de promouvoir les tortues marines comme une richesse communautaire permettant l'amélioration des conditions de vie dans ces localités. Le choix des projets à financer est concerté et doit faire l'objet d'un consensus entre toutes les parties. Ce volet du projet ambitionne, sur le long terme, un changement de comportement et une appropriation de la thématique de la préservation des tortues marines par les communautés locales.

Les **communautés côtières urbaines et rurales** bénéficieront également, et directement, du projet à travers le programme de sensibilisation et les nombreuses activités proposées.

La **société civile ponténégrine** est encore embryonnaire dans le secteur de l'environnement et particulièrement dans celui la préservation de la biodiversité. La construction d'un local dédié à cette thématique permettra de la renforcer en créant un lieu d'échanges et d'émulation collective, où pourront être organisées des réunions, des conférences et des formations. Cet éco-centre permettra de créer sur Pointe Noire un lieu clairement identifié pour aller à la rencontre de la société civile dédiée à l'environnement.

Des espaces d'exposition et d'information seront ouverts au public et permettront d'accueillir des visiteurs, touristes, groupes scolaires, etc... Des salles, ainsi que du matériel, seront mis à disposition et/ou loués aux autres acteurs de la société civile. Un espace de bureau est également prévu et sera loué à une autre ONG de la place afin de dynamiser les échanges, capitaliser les ressources et renforcer les collaborations.

Par la poursuite du partenariat développé avec Rénatura, la **Direction Départementale de la Pêche** bénéficiera directement de ce projet grâce à l'appui logistique pour l'organisation des patrouilles de surveillance maritime. Leur capacité à contrôler les armateurs directement en mer sera ainsi améliorée. Les infractions constatées et sanctionnées réaffirmeront la place de cette autorité locale comme organe actif dans un état de droit.

Rénatura Congo est également un partenaire des **Directions Départementales des Eaux et Forêt**. L'effort de surveillance mené par l'ONG répond de fait aux besoins de ces administrations. Rénatura collabore ainsi directement avec elle, en leur rendant fidèlement compte des réalités et difficultés sur le terrain. Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la loi sur la faune N°37-2008, et notamment son article 3 sur le rôle des ONG.

Enfin, l'obtention d'un financement comme celui de l'Union Européenne favorisera le développement de l'association **Rénatura**, en lui donnant les moyens de devenir un acteur majeur de la préservation de l'environnement en République du Congo.

### **D.Éléments avec une valeur ajoutée particulière**

Le projet présenté aboutira au renforcement du partenariat public/société civile qui existe entre Rénatura Congo et le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Cette collaboration est axée sur la lutte contre les pratiques de pêche illégales, à travers l'organisation de patrouilles de surveillance de l'espace maritime.

Poursuivre ce travail pendant trois années supplémentaires va permettre d'améliorer la cohabitation entre les pêcheries industrielles et artisanales, de contribuer à une pêche durable et donc à l'autosuffisance alimentaire des populations côtières.



## TABLE DES MATIÈRES

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	8
2. L'ACTION.....	9
2.1. DESCRIPTION DE L'ACTION.....	9
3. LE DEMANDEUR .....	35
3.1. IDENTITE .....	35
4. LISTE DE CONTRÔLE POUR LE FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE.....	36
8. DÉCLARATION DU DEMANDEUR.....	38
9. GRILLE D'ÉVALUATION POUR LE FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE ( <i>RESERVÉE A L'USAGE DE L'ADMINISTRATION CONTRACTANTE</i> ) .....	39

## GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

CMS	Convention of Migratory Species
DDEPN	Direction Départementale de l'Environnement de Pointe-Noire
DDPAK	Direction Départementale de la Pêche du Kouilou
EE	Education à l'Environnement
ESE	Education et Sensibilisation à l'Environnement
MEFDD	Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable
MPA	Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
MTSG	Marine Turtles Specialist Group
ONG	Organisation non gouvernementale
PNCD	Parc National de Conkouati-Douli
SWOT	State of the World of Sea Turtles
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
VMS	Vessel Monitoring System
WCS	Wildlife Conservation Society

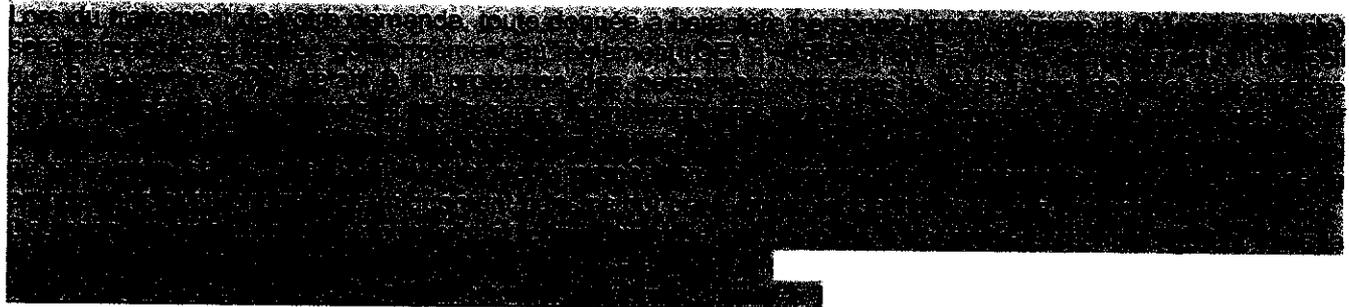


## PARTIE B. FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence de l'appel à propositions	EuropeAID/135-257/L/ACT/CG
Intitulé de l'appel à propositions	Appel à proposition des acteurs non étatiques (ANE) sur le thème Développement inclusif en zone urbaine et rurale en République du Congo
Nom du demandeur	Renatura Congo
Numéro de la proposition <sup>1</sup>	DCI-NSAPVD/2014/19
Intitulé de l'action	Protection et étude des tortues marines et de leur habitat en République du Congo
Lieu de l'action	Départements de Pointe-Noire et du Kouilou République du Congo
[Numéro du lot]	-

### AVERTISSEMENT



<sup>1</sup> Uniquement pour les procédures restreintes; lorsque l'administration contractante a évalué la note succincte de présentation, il informe le demandeur du résultat et attribue un numéro de proposition.



## 2. L'ACTION

### 2.1. Description de l'action

#### 2.1.1. Description (maximum 13 pages)

Quatre objectifs généraux sont visés par ce projet, à savoir :

##### **OG1 – Réduire la perte de la biodiversité :**

Le projet proposé a pour objectif général de contribuer à la préservation de la biodiversité marine à travers les cinq espèces de tortues marines qui fréquentent les côtes congolaises : la tortue verte (*Chelonia mydas*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*), la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) et la tortue caouanne (*Caretta caretta*). Il répond ainsi directement au 7<sup>ème</sup> Objectif du Millénaire pour le Développement et plus particulièrement, à l'objectif 7B.

Chacune de ces espèces est répertoriée sur la Liste Rouge des Espèces Menacées de Disparition l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et occupe un statut spécifique allant de *Vulnérable* pour la tortue olivâtre à *En danger critique d'extinction* pour la tortue imbriquée. La Convention sur les Espèces Migratrices (CMS) classe également ces espèces comme menacées de disparition et a lancé deux *Mémoires of Understanding* dont un spécialement consacré aux tortues marines sur les côtes Atlantiques de l'Afrique.

Le groupe d'Experts Tortue Marine de l'IUCN (MTSG-IUCN), réuni à l'initiative de Conservation International, a classé, en 2011, la population de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) fréquentant les eaux congolaises comme une des onze populations les plus menacées au monde.

La conservation de ces espèces est, par conséquent, une priorité tant régionale qu'internationale en termes de préservation de la biodiversité.

Or, pour que les efforts de conservation soient efficaces face aux menaces anthropiques, il est impératif d'informer et de sensibiliser activement le grand public aux enjeux environnementaux actuels. Le renforcement des capacités des acteurs de la société civile s'avère également indispensable. Le tissu associatif sur ces thématiques est encore peu développé à Pointe-Noire et les acteurs existants manquent bien souvent d'accès à des moyens de sensibilisation performants (exposition, atelier, ouvrages mis à disposition du public). Le projet prévoit la création d'un écocentre à destination du grand public mais aussi de la société civile dans son ensemble. Ce pôle dédié à l'environnement offrira des espaces et outils pour améliorer les compétences de ces acteurs. Il favorisera, de fait, les rencontres, coopérations, synergies entre associations et dynamisera ainsi durablement ce secteur.

##### **OG2 – Renforcer le partenariat autorités locales / société civile :**

Le concept de société civile est de plus en plus utilisé par les scientifiques, les médias, les politiciens, etc, au point de banaliser le sens et les rôles qui lui sont dévolus. Or, la société civile d'un pays a des fonctions essentielles dans le fonctionnement d'un état démocratique qui entrent directement dans les processus de développement et dans le contexte de bonne gouvernance.

Dès le début de ses activités, Renatura a tenu à développer d'étroites relations avec les autorités locales et nationales. Renatura développe ainsi des collaborations avec les Directions Départementales de l'Economie Forestière et du Développement Durable ainsi que celles de l'Environnement, de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation. Une convention de partenariat avec le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture a également été ratifiée dans le cadre des efforts de lutte contre la pêche illégale, depuis 2012.

Les activités qui seront menées dans le cadre de ce projet vont renforcer les capacités de Renatura et ainsi favoriser toutes ces collaborations, en permettant à l'association de devenir pleinement un partenaire efficace aux côtés des instances étatiques.

##### **OG3 – Améliorer les connaissances scientifiques sur le milieu marin et côtier :**

Le statut des populations de tortues marines est parfois difficile à déterminer de par la biologie complexe de ces animaux emblématiques. Certaines parties du monde sont cependant très bien étudiées et les cheptels présents dans ces zones sont bien connus. L'Afrique reste une des régions du monde où il existe encore un gap important en termes de connaissances scientifiques. Or, il est reconnu aujourd'hui que des bases de données nationales sont nécessaires pour établir des stratégies de conservation cohérentes. La récolte de données sur le terrain et l'alimentation de la base de données des acteurs de la préservation des tortues marines va permettre d'améliorer cette capacité d'analyse de la situation et des menaces pesant sur ces animaux intégralement protégés. Ces données seront partagées dans la base de données mondiale, *State of the World Of SeaTurtles (SWOT)*.

##### **OG4 – Améliorer les conditions de vie des communautés locales :**

La diversification des sources de revenus est un souhait, voire une priorité, pour le Congo qui dépend, pour beaucoup, de l'extraction minière. Le tourisme est à ce titre un secteur prometteur, susceptible d'apporter les bases d'un développement durable.



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

Depuis 2009, Rénatura propose des activités touristiques autour de ses actions de préservation des tortues marines. Cet écotourisme est à destination des communautés côtières qui bénéficient de 40% des revenus générés à travers une caisse communautaire. Celle-ci est gérée collégialement avec l'association et destinée à financer des projets d'intérêt généraux pour le village concerné.

Ce volet met en valeur le potentiel économique de la conservation de ces espèces pour les communautés locales. L'objectif de ce programme est de promouvoir la tortue marine comme un bien commun et non plus comme une prise commerciale pour les pêcheurs. Le projet proposé entend développer ces activités et ainsi augmenter ces sources de revenus en faveur des communautés locales.

Les tortues marines occupent une place importante dans l'écosystème marin et côtier. Elles ont, d'une part, une place à divers échelons de la chaîne alimentaire. Lorsqu'elles sont à l'état d'œuf puis de juvénile, elles sont des proies faciles pour de nombreuses espèces terrestres et marines. A l'âge adulte, elles sont ensuite chassées par de grands prédateurs tels que les orques, requins, etc. Elles remplissent, d'autre part, un rôle de régulateur de certaines populations invasives, à l'instar des méduses qui constituent 95% de l'alimentation des tortues luths. Certaines espèces de tortues marines comme les tortues vertes ou les tortues imbriquées vont contribuer à travers leur alimentation, à la bonne santé des herbiers et zones végétalisées marines, en permettant le renouvellement des organismes présents. La disparition de ces espèces modifierait donc profondément l'équilibre écologique de l'environnement côtier mondial.

Les tortues marines sont des espèces à la maturité sexuelle tardive et la biologie relativement lente. Le renouvellement d'une population peut ainsi prendre plus d'une dizaine d'années. Ce phénomène rend ces animaux très fragiles aux menaces et les effets des mesures de préservation peuvent prendre du temps pour se faire ressentir. Ainsi, les efforts en faveur de ces espèces se doivent d'être continus, sur du long terme et surtout doivent impliquer l'ensemble des acteurs liés à ces animaux et/ou leurs habitats.

Par conséquent, pour contribuer pleinement à tous ces enjeux, ce projet se propose de répondre à l'objectif spécifique suivant : ***maintenir l'équilibre écologique de l'environnement marin et côtier en s'appuyant sur un groupe d'espèces emblématiques comme les tortues marines présentes au Congo, en impliquant et accompagnant les communautés côtières et en renforçant les capacités des autorités locales et de la société civile.***

Pour ce faire, cinq grands résultats seront atteints à la fin du projet, avec pour chacun une série d'activités s'y afférant:

### **Résultat R1 - Les connaissances scientifiques sur les populations de tortues marines ont été améliorées au Congo.**

La République du Congo dispose de 170 km de côte. En termes de conservation, ce littoral peut être scindé en deux parties :

- Les 60 km de plages au sud de la frontière Congo-Gabon sont intégrées dans le Parc National de Conkouati-Douli (PNCD), leur octroyant un statut de zone protégée et gérée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) et l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS).
- Le reste de la côte, dite zone banale, où opère Rénatura Congo, ne fait pas l'objet de mesures de conservation spécifiques par le gouvernement.

WCS et Rénatura Congo sont ainsi les deux seuls partenaires stratégiques pour le MEFDD en matière de préservation des tortues marines. Ces deux associations entretiennent des relations étroites dans le cadre de leurs activités en faveur de ces espèces.

Activité 1.1 - Harmoniser la ressource scientifique avec les équipes du Parc National de Conkouati-Douli, géré par le Ministère de l'Economie Forestière et de la Wildlife Conservation Society (R1)

La première étape de cette activité consistera, pour les responsables scientifiques des deux structures, à harmoniser les méthodes de récoltes de données sur le terrain à travers une mise en commun de fiches de travail, des techniques et un ajustement du rythme de travail. En effet, Rénatura Congo assure un suivi pointu de l'activité de pontes au cours de la saison. Les équipes sont déployées sur la zone d'étude dès le mois de septembre et ce jusqu'à la fin du mois de mars afin d'enregistrer l'ensemble des pontes et de suivre les nids pondus jusqu'à leur éclosion. Ce travail permet d'ajuster statistiquement les courbes de pontes et ainsi d'analyser plus précisément la fréquentation de ces espèces sur une année précise. L'association WCS, quant à elle, n'affecte pas autant d'effort d'observation sur leurs sites de pontes. Ses équipes assurent le suivi minimal au cours de la période de forte activité de ponte, c'est-à-dire de octobre à février. Pour une harmonisation et une meilleure cohérence scientifique, Rénatura se propose d'apporter un soutien financier de 18 000 € par an à



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

WCS. Cet appui leur permettra de mettre en place et de maintenir une présence avant et après leur saison de suivi sur les 6 sites étudiés, complétant ainsi les efforts sur le terrain.

La deuxième étape consistera à réaliser une formation commune pour les agents en charge des recherches sur le terrain. Celle-ci sera organisée à chaque début de saison des pontes, début octobre.

La troisième, et dernière étape, consistera en une publication scientifique présentant l'analyse conjointe des résultats.

Activité 1.2 - Récolter et analyser les données sur l'activité de suivi de pontes de septembre à avril, réalisées par les "patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage". (R1)

Depuis onze ans, Rénatura Congo étudie les pontes de tortues marines sur le littoral congolais, en dehors du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD). Deux types de patrouilles sont ainsi organisés : le suivi exhaustif et le suivi estimatif. Le suivi exhaustif comprend une équipe de 5 personnes, basée en permanence sur un site de 10km. Ces agents ont à charge de réaliser des patrouilles nocturnes et diurnes pendant les 7 mois de la saison de pontes afin de couvrir l'ensemble de la zone plusieurs fois par jour et d'enregistrer tout nid pondu, de suivre son évolution et de tenter d'observer les femelles en pontes. Le suivi estimatif consiste, quant à lui, en des patrouilles matinales destinées à recenser les nids pondus et les traces de femelles. L'analyse de ces données incomplètes (la pluie, la marée pouvant effacer certaines traces, les agents ne travaillant pas le week-end,...) nécessite d'avoir le jeu de données des sites suivis de façon exhaustive. Puis, par extrapolation statistique réalisée en collaboration avec l'Université Paris-Sud, il est alors possible de reconstituer, avec un intervalle de confiance proche de 95%, la courbe de ponte de la zone ainsi étudiée.

Ces différentes méthodes seront appliquées sur l'ensemble de la côte, Parc National de Conkouati-Douli compris. Trois zones de 10 km seront couvertes de façon exhaustive par Rénatura sur la zone dite banale ainsi que 50 km patrouillés de façon estimative. Les 60km de littoral du PNCD seront étudiés selon le procédé exhaustif décrit précédemment, pendant les 7 mois de saison de pontes chaque année.

Activité 1.3 - Récolter et analyser les données sur l'activité de captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale, réalisées par les "agents de libération et de surveillance anti-braconnage". (R1)

Les captures accidentelles dans les filets des pêcheurs traditionnels représentent une sérieuse menace pour les tortues marines, partout où ce type de pêche est exercée. Ce problème est délicat à gérer car ces prises ne dépendent pas directement de la volonté des pêcheurs. En effet, les tortues se prennent malencontreusement dans les filets et s'y emmêlent en essayant de se dégager. En général, la libération de l'animal génère d'importants dégâts. La vente de celui-ci permet alors d'assurer au pêcheur un dédommagement pour la réparation du matériel de pêche en plus d'un petit bénéfice.

Depuis septembre 2005, Rénatura accompagne les pêcheurs désireux de libérer ces animaux. L'association propose de fournir le matériel nécessaire à la réparation du filet en échange de la libération de la tortue marine. Ce projet est une véritable collaboration entre les pêcheurs et Rénatura Congo. Elle a en effet été mise en place avant même que les tortues marines soient intégralement protégées (2011), les propriétaires des filets n'étaient alors pas juridiquement contraints de relâcher les tortues capturées. De plus, aucun matériel n'est fourni si la tortue vivante n'est pas observée par l'agent de l'association et remise à l'eau en sa présence.

Cette action est une alternative concrète et efficace à cette menace. Elle est désormais bien rentrée dans les habitudes des pêcheurs artisanaux et près de 16 000 individus ont ainsi été relâchés depuis son lancement.

Ce compromis permet de récolter de nombreuses données scientifiques lors de la libération des animaux et présente l'avantage d'approcher des individus des deux sexes et ce, à tout âge. Il apporte ainsi de précieuses informations pour mieux connaître la biologie de ces espèces menacées de disparition (présence, taille des populations, voie de migration, état de santé...).

Cette activité de suivi a lieu toute l'année sur l'ensemble de la côte mais une surveillance particulière est apportée sur la zone située entre Pointe-Noire et Bas-Kouilou. Les recherches scientifiques de Rénatura ont mis en évidence un important site d'alimentation et de croissance dans la Baie de Loango pour les tortues marines, principalement les tortues vertes (*Chelonia mydas*) et tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*).

WCS, en s'appuyant sur l'expérience de Rénatura, a développé un système de compensation assez similaire à celui appliqué par Rénatura.

Activité 1.4 – Apporter des données scientifiques de qualité aux autorités locales afin d'appuyer les politiques de conservation. (R1)

Toutes les données scientifiques récoltées sur l'ensemble du littoral seront regroupées dans une base de données commune et analysées conjointement. Des cartes des domaines vitaux utilisés par les tortues marines (zones de pontes et d'alimentation) seront établies permettant d'identifier les zones de conflit avec d'éventuelles



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

activités humaines. Ces informations seront entièrement transmises aux administrations locales et nationales, fournissant ainsi régulièrement un état des lieux actualisé de la situation de ces espèces et de leur habitat afin qu'ils soient pleinement pris en compte dans les politiques d'aménagement du territoire et de développement urbain. Un projet de création d'une Aire Marine Protégée est en discussion et pourra être appuyé à travers ces nouvelles données.

Une veille écologique permanente est en outre assurée par la présence quasi-permanente d'équipes sur le terrain. Rénatura et WCS peuvent ainsi informer très rapidement les autorités compétentes en cas d'accident écologique ou d'actes illégaux.

Activité 1.5 - Augmenter la capacité pour l'accueil de stagiaires, d'experts, de scientifiques. (R1)

La recherche scientifique est un volet indispensable dans un programme de conservation. Il permet d'acquérir les données indispensables pour mesurer l'état initial d'une population mais également de suivre l'évolution et l'impact des mesures de conservation qui sont appliquées. Pour mener à bien ce type d'étude, des ressources humaines sont indispensables. Les moyens logistiques d'hébergement sont cependant bien souvent un frein pour l'accueil de chercheurs, d'experts voire même de stagiaires. Le projet présenté prévoit en annexe de l'écocentre, de construire des espaces de vie qui permettront d'augmenter la capacité d'accueil et d'hébergement de Rénatura...

### Résultat R2 - La conservation des populations de tortues marines au Congo a été renforcée par la diminution des actes de braconnage et l'amélioration des pratiques de pêche.

Dans le domaine de la préservation de la biodiversité, la société civile se doit d'avoir un rôle de « société savante », c'est-à-dire d'intégration d'une dimension scientifique forte dans ses actions sur le terrain. Rénatura Congo s'inscrit pleinement dans cette optique mais porte également des valeurs idéologiques fortes pour la préservation de la biodiversité. Ses actions de recherche intègrent ainsi systématiquement une dimension de conservation à travers notamment, la présence sur le terrain des agents de suivi, issus pour la plupart des communautés locales et, qui de par leur travail, assure une présence quotidienne auprès des riverains. De plus, un accompagnement des acteurs locaux est, autant que faire se peut, recherché, que ce soit à travers des mécanismes de compensation matérielle (programme de libération) ou par l'amélioration des conditions de vie ou de travail des riverains de ces activités (caisse communautaire alimentée par les activités touristiques, lutte contre la pêche illégale).

Toutes les actions de Rénatura se veulent ainsi durables et intégrées (voir la charte éthique de l'association <http://www.renatura.org/images/thique%20rnatura.jpg>). Les résultats de plus de dix années d'activité montrent l'efficacité de cette approche : le braconnage des pontes et femelles de tortues marines, quasi-total au début des activités de l'association, est descendu à moins de 1% sur les zones étudiées, plus de 2000 captures accidentelles dans les filets de pêche sont remises à l'eau chaque année. Depuis 2012, Rénatura travaille également en collaboration avec le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA) pour appuyer les efforts de lutte contre la pêche industrielle illégale. Ce partenariat qui comprend des patrouilles conjointes de surveillance en mer et des ateliers de sensibilisation des amateurs permet d'améliorer les pratiques de pêche au niveau national.

L'ensemble de ces activités seront maintenues pendant la durée du projet réduisant de fait la pression anthropique sur ces espèces.

Activité 2.1 - Lutter contre le braconnage des tortues en pontes et des nids. (R2)

*Activité 2.1.1 - Mettre en place les "Patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage"*

Pour permettre le suivi des pontes de tortues marines, des équipes seront déployées sur près de 140 des 170 km de côte congolaise, de septembre à mars. Cette présence va assurer une surveillance dissuasive et lutter ainsi efficacement contre les actes de braconnage que ce soit sur les nids ou sur les femelles en ponte. Les techniciens de suivi des pontes n'ont aucun pouvoir de répression. S'ils sont témoins d'un acte de braconnage, leur unique moyen de dissuasion est donc la persuasion, à travers le savoir qu'ils auront appris au cours des formations dispensées par l'association. Issus des villages avoisinants, ils deviennent d'efficaces vecteurs d'information et contribuent ainsi aux changements de mentalités.

Cette veille permettra également de prévenir très rapidement les autorités locales en cas de déprédation observée.



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

### Activité 2.1.2 - Sensibiliser les communautés côtières par le biais des chefs de villages

Pour une meilleure efficacité, Renatura sensibilise les chefs de village qui sont, traditionnellement, les représentants de l'autorité étatique dans un village. A cet égard, Renatura s'est toujours appuyée sur ces personnes clés. A chaque début et fin de saison, les responsables de l'association se rendent auprès de ces présidents de comité de village afin de sensibiliser aux enjeux de conservation des espèces menacées que sont les tortues marines. Ces leaders sont en effet des personnes ressources pour l'acceptation des activités de préservation dans un village, et seront également, en cas de litige, force de conseil et de pistes de solution. Cette sensibilisation est l'occasion d'effectuer les rituels traditionnels et incontournables qui déterminent le bon déroulement de la saison puis de remercier les esprits de leurs bienfaits. Tout au long de la saison, les responsables se rendront disponibles pour un dialogue permanent avec ces présidents de comité de village. Ces pratiques seront reconduites afin d'assurer la pleine implication des chefs de village.

Enfin, concomitamment et tout au long de l'année, les éducateurs à l'environnement de l'association organiseront des activités au sein des villages et à Pointe-Noire afin d'informer les riverains côtiers et plus largement le grand public, sur les enjeux environnementaux et bien entendu, la perte de la Biodiversité.

Activité 2.2 - Lutter contre le braconnage des tortues capturées accidentellement dans les filets de pêche artisanale grâce au suivi des "agents de libération" (R2)

#### Activité 2.2.1 – Accompagner les pêcheurs artisans à travers une compensation matérielle pour la réparation des filets endommagés lors des libérations de tortues marines

La pêche industrielle ou artisanale est une des principales menaces qui pèsent au jour d'aujourd'hui sur les populations de tortues marines de par le monde.

Les captures accidentelles de tortues marines dans les filets des pêcheurs traditionnels représentent un problème délicat à gérer car ces prises ne dépendent pas directement de leur volonté. En général, la libération de l'animal génère d'importants dégâts sur le filet. La précarité financière des pêcheurs artisans les oblige alors à vendre l'animal afin de s'assurer un dédommagement pour la réparation du matériel de pêche en plus d'un petit bénéfice.

La mise en place, en 2005, d'une mesure d'accompagnement participative pour les pêcheurs désireux de libérer ces animaux a permis le sauvetage de près de 16 000 tortues marines, dont 2 200 pour l'année 2013. Cette action est une alternative concrète et efficace à cette menace. Elle est désormais rentrée dans les habitudes des pêcheurs artisanaux. Depuis son lancement, cette activité a contribué à la réduction concrète de la présence de viande de tortues marines sur les marchés ponténégrins. Cette diminution importante de l'offre a eu pour conséquence, une fois le marché stabilisé, de faire également reculer la demande. Le maintien de ce suivi quotidien et la poursuite de ce compromis s'avèrent donc nécessaires pour lutter efficacement contre cette source de braconnage.

#### Activité 2.2.2 - Sensibiliser les chefs de villages, les propriétaires de filets et les pêcheurs eux-mêmes.

Comme pour les activités de suivi des pontes, les présidents de comité de village sont impliqués dans cette activité depuis son lancement. Ils appuient régulièrement le projet auprès des communautés de pêcheurs de leur zone d'intervention. Cette bonne entente sera renforcée au cours du projet à travers les réunions de concertation qui seront organisées avec les propriétaires de filets et les pêcheurs, une fois par an. Les responsables de l'association se rendront disponibles pour un dialogue ouvert tout au long de l'année.

Les activités de sensibilisation des équipes d'éducateurs contribueront également à promouvoir les actions de préservation des tortues marines auprès de ces communautés.

Activité 2.3 : Mener des enquêtes dans les potentiels lieux de vente de viande de brousse. (R2)

Malgré les efforts de conservation déployés sur le terrain, il est difficile d'éradiquer complètement le braconnage. La vente de ces animaux intégralement protégés étant illicite, elle se réalise nécessairement sur un marché parallèle difficile à contrôler. Le braconnage est donc compliqué à quantifier en dehors des plages. A ce jour, son évaluation reste sporadique. Au cours de ce projet, des enquêtes sur les lieux de vente de viande de brousse seront mises en place afin de vérifier la présence ou l'absence de chair de tortue marine ou d'œufs.



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

### Activité 2.4 : Lutter contre la pêche industrielle illégale (R2)

Activité 2.4.1 : Réaliser des patrouilles de surveillance en collaboration avec la Direction Départementale de la Pêche

Cette activité est une mesure d'accompagnement et de contrôle à destination des pêcheurs industriels. L'objectif est d'appuyer les efforts de la participation de la Direction Départementale de la Pêche et de l'Aquaculture (DDPA) afin de limiter la surexploitation des ressources halieutiques dans les zones prosrites par les textes législatifs.

Les résultats directs de ces patrouilles sont une gestion durable des stocks halieutiques, mais également la conservation des espèces menacées comme les tortues marines, ainsi qu'une diminution de la dégradation des filets des pêcheurs artisanaux par les chalutiers croisant trop près du littoral, c'est-à-dire à moins de 6 milles marins (Article 10 de la section 3 relative aux zones de pêche dans le cadre de la Loi N°2-2000 du 1<sup>er</sup> février 2000 portant sur l'organisation de la pêche maritime en République du Congo).

Une équipe, composée de deux agents de Rénatura et de deux ou trois personnes de la DDPA, a pour mission chaque semaine de sillonner la côte dans la navette du Ministère afin de contrôler les chalutiers et d'arraisonner ceux situés en dehors des zones légales ou pratiquant des techniques illégales (pêche en bœuf, transbordement, maillage non conforme, immatriculation voilée,...). Des réunions se tiennent, chaque semaine, à la Direction Départementale afin de faire un point collectivement et de prendre les décisions de façon concertée entre les responsables et les personnes de terrain. Des réunions trimestrielles seront organisées avec les autorités de Brazzaville pour mesurer l'impact de ces patrouilles et s'informer des suites données aux rapports de mission.

Activité 2.4.2: Sensibiliser les armateurs industriels sur la législation relative à la pêche industrielle

Pour Rénatura, les efforts de répression ne sont efficaces que s'ils s'accompagnent d'un travail d'information et de dialogue.

En complément aux activités de surveillance en mer, des ateliers de sensibilisation d'une journée, à destination des armateurs industriels sur la législation nationale seront organisés. Ils se répéteront chaque année et seront préparés conjointement par le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture et Rénatura Congo. Ces rencontres seront des moments de concertation, de réflexion commune sur les enjeux et le devenir de leur secteur d'activité. Ils permettront à terme de créer une plateforme de consultation avec ces acteurs locaux.

### Résultat R3 - Les capacités des différents acteurs du projet ont été renforcées

A travers ce projet, diverses voies de renforcement des capacités vont être abordées.

Le développement des partenariats avec les autorités locales va permettre d'appuyer les efforts en matière de respect des réglementations et par conséquent renforcer la bonne gouvernance en matière de préservation de la biodiversité marine.

L'écocentre sera en lui-même un outil à disposition de la société civile, offrant des espaces, du matériel mais également des formations adaptées. Il permettra également un accompagnement des enseignants désireux d'intégrer la préservation de la nature dans leur programme. Dans une ville comme Pointe-Noire, un bâtiment consacré aux thématiques environnementales manque cruellement. Le grand public profitera donc directement de cet apport ainsi que des événements qui en découleront.

Activité 3.1 : Travailler en collaboration avec les autorités locales du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable. (R3)

La Loi N°37-2008 du 28 Novembre 2008 sur la Faune et les Aires protégées dans ses articles 2 et 3 attribuent à la société civile un rôle d'organe consultatif pour l'élaboration de politique de gestion de la faune. Elle charge également ces organisations non gouvernementales "de collaborer avec les services compétents à la surveillance des animaux sauvages, contribuer à la fixation des latitudes d'abattage et de capture, de collaborer à la recherche des auteurs d'infraction à la loi et ses textes d'application, de participer à la promotion de l'éducation environnementale, donner leurs avis sur toutes questions intéressant la gestion de la faune" [sic].

Dans cette optique, Rénatura collabore avec les autorités locales du Ministère de l'Economie forestière et du Développement Durable (MEFDD). La présence de ses équipes sur le terrain assure une veille écologique constante sur la côte. Ce travail permet d'informer régulièrement les responsables administratifs en dressant un état des lieux actualisé de la situation des populations de tortues marines, et d'alerter rapidement en cas de problèmes (dénichages de pontes, captures accidentelles, actes de braconnage).

Les activités d'éducation à l'environnement menées par l'association remplissent également pleinement le rôle assigné par la loi sur la faune.



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

Le développement de toutes ces activités va donc permettre à l'association de poursuivre son travail d'appui aux efforts nationaux en matière de préservation de la biodiversité.

Activité 3.2 : Coordonner un projet État/ONG pour lutter contre la pêche industrielle illégale. (R3)

En 2012, une convention entre le Ministère de la Pêche et Rénatura a été ratifiée pour appuyer les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la pêche industrielle illégale. Ce partenariat, financé par la société française TOTAL E&P Congo, a montré son efficacité au cours des deux années durant lesquelles il a fonctionné. Cet accompagnement concret assure une transparence dans l'exécution du projet et la gestion des moyens qui y sont dévolus.

Le projet présenté soutiendra la reconduction de ce partenariat à travers la poursuite des activités de surveillance en mer. Cet apport va d'une part renforcer l'efficacité des actions du Ministère mais également réaffirmer le rôle de Rénatura comme partenaire privilégié du Ministère et donc acteur de référence de la société civile congolaise.

Activité 3.3 : Collaborer avec la Direction Départementale de l'Environnement dans le cadre du programme d'Education et de Sensibilisation à l'Environnement (ESE). (R3)

Malgré le texte de la loi sur la faune, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement restent historiquement des activités qui ont alternativement dépendu de l'Economie Forestière puis du secteur de l'Environnement. Ces deux portefeuilles ont d'ailleurs été souvent réunis puis séparés... Les Directions Départementales de l'Environnement disposent ainsi historiquement de sections et de personnels dédiés au "droit et à l'éducation à l'environnement".

Localement, Rénatura travaille de façon complémentaire avec les différentes directions départementales. C'est ainsi que, dans le cadre de l'organisation du Festival de la Biodiversité, la Direction Départementale de l'Environnement a été impliquée dans le Comité d'organisation. La Journée Internationale de l'Environnement est également un événement porté par cette administration et pour laquelle Rénatura est systématiquement conviée.

Le développement des activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement va donc contribuer à renforcer ce partenariat avec cette administration.

Activité 3.4 : Appuyer la société civile à travers la construction d'un écocentre dédié aux thématiques environnementales. (R3)

### *Activité 3.4.1 : Construire et aménager l'écocentre.*

Un écocentre dédié aux thématiques environnementales correspond à un réel manque au niveau de la ville de Pointe-Noire. En effet, cette vaste agglomération comprend plus d'un million d'habitants et connaît de nombreuses difficultés en matière d'environnement urbain : absence d'espace vert, gestion des déchets et des eaux usées quasi-inexistantes, urbanisation anarchique, etc... La société civile œuvrant sur les questions environnementales y est encore embryonnaire et manque cruellement de moyen. Un tel espace permettra de répondre à des besoins concrets de lieu de ressources.

Afin que, dès sa conception, cet espace s'intègre pleinement dans une logique d'urbanisme à empreinte écologique la plus faible possible, une collaboration avec l'association française Architecte sans Territoire (<http://www.bretagne-solidarite-internationale.org/acteurs-bretons/la-base-de-donnees/architectes-sans-territoire-%28aster%29.html>) est programmée. Un plan d'architecte sera réalisé par cette ONG. Il regroupera les exigences de Rénatura concernant l'utilisation de l'espace mais apportera également des réponses adaptées au contexte ponténégrin pour les impératifs d'aération des bâtiments, de traitement des eaux usées, etc... Une procédure négociée concurrentielle sera ouverte aux entrepreneurs locaux. pour la construction.

Ce bâtiment, dédié à l'environnement, disposera de bureaux et d'espaces d'accueil aménagés pour les acteurs de la société civile et le grand public.

### *Activité 3.4.2 : Organiser des formations communes pour la société civile ponténégrine*

Un des objectifs clairement fixés à cet écocentre est le renforcement des capacités techniques des ONG œuvrant dans le secteur de l'environnement. Au cours de la deuxième année du projet, au minimum deux formations techniques seront organisées en faveur de la société civile. Une consultation sur les besoins réels de ces acteurs sera menée et des programmes de formation spécifiques seront préparés. En fonction des besoins exprimés, Rénatura pourra s'appuyer sur ses compétences internes à travers des méthodologies



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

d'auto-formation ou faire appel à des experts extérieurs bénévoles, tels que des Congés de Solidarité Internationale, portés par France Volontaire. Ces formations seront ouvertes à l'ensemble des ONG ponténégrines qui œuvrent pour la préservation de l'environnement. Un suivi à distance sera proposé aux participants au terme de la formation afin d'accompagner la mise en application des compétences acquises. Des supports pédagogiques et une attestation de participation leur seront remis.

*Activité 3.4.3 : Mettre à disposition différents espaces et matériel de l'écocentre (salle d'exposition, salle de réunion,...)*

L'écocentre contribuera sur le long terme à un renforcement durable des capacités de la société civile environnementale ponténégrine. En effet, il comprendra des lieux de réunion, des espaces d'exposition et de conférence qui seront mis à disposition des ONG locales afin d'appuyer leurs actions de sensibilisation et d'offrir des espaces de travail adaptés.

Il apportera un nouveau cadre de travail pour Rénatura et améliorera ainsi l'image de l'ONG, tant auprès du grand public que de ses partenaires.

Afin de couvrir une partie des frais liés à la gestion de l'écocentre, une stratégie d'autonomisation financière a été réfléchi. Une partie des bureaux sera donc louée à au moins une autre ONG, qui bénéficiera ainsi également de ce cadre de travail. Cette location apportera des ressources régulières.

Même si des mises à disposition gracieuses seront offertes aux ONG, des locations de salle et de matériel seront proposées, assurant des sources de revenus pour le fonctionnement du centre.

*Activité 3.4.4 : Créer des synergies concrètes entre les acteurs de la société civile ponténégrine.*

Le tissu associatif environnemental est aujourd'hui très peu structuré à Pointe-Noire. En offrant un espace de rencontre aux ONG, l'écocentre va favoriser leur rapprochement et des projets communs pourront ainsi naître de ces échanges. Des manifestations communes telles qu'une exposition sur la biodiversité congolaise seront organisées dans l'espace de l'écocentre prévu à cet effet. Un festival commun autour de cette thématique a d'ailleurs déjà été créé en 2014. Une des difficultés rencontrées concerne les conditions d'organisation et de suivi de l'événement. L'écocentre facilitera la co-construction et la reconduction de l'événement. Une salle de réunion et du matériel seront ainsi réservés chaque semaine pour le comité d'organisation afin d'améliorer l'implication collective des participants.

Parallèlement, le rapprochement entre Rénatura et l'autre ONG locataire de ces locaux permettra de créer un cadre de travail dynamique et riche en échanges ainsi qu'une mutualisation des moyens tels que le gardiennage, la connexion internet, etc..., améliorant ainsi l'efficacité des coûts de fonctionnement des deux structures. Pour les deux associations, cette cohabitation sera donc sources d'économies et de dynamisme.

**Activité 3.5 : Accueillir et accompagner les professeurs pour favoriser l'intégration de l'Education à l'Environnement (EE) dans leurs enseignements. (R3)**

Dans un pays où 45 % de la population a moins de 14 ans, les ressources allouées par l'état congolais au système éducatif national restent, malheureusement, en deçà des besoins réels pour éduquer et éveiller correctement les jeunes générations.

Dans ce contexte, la question de l'EE est bien souvent négligée. Bien que le programme scolaire congolais prenne en compte certaines problématiques environnementales, elles sont, dans la réalité, les parents pauvres du système éducatif. Cela s'explique en grande partie par le fait que les établissements scolaires peinent à trouver les programmes et la documentation nécessaires à la réalisation des cours. De plus, le corps enseignant n'a, dans la majorité des cas, peu ou pas les connaissances nécessaires pour animer un cours complet sur la protection de l'environnement.

Des partenariats avec les établissements scolaires permettront d'organiser des visites de classes autour d'expositions, d'ateliers pédagogiques, de contes, de spectacles,... autant d'approches variées nécessaires à un bon éveil des consciences.

Pour aller plus loin et pallier au manque de supports pédagogiques des enseignants, Rénatura souhaite développer un fond documentaire environnemental. Ce fond sera composé, entre autres, d'extraits de manuels scolaires, de coupures de presse, de textes législatifs, etc. Ces exemples concrets, facilement multipliables, aideront les professeurs à mettre en place des cours sur la thématique de l'environnement. Ce document sera ensuite testé et amendé avec un groupe d'enseignants. Une fois les améliorations apportées, il sera mis à disposition des enseignants dans les locaux de l'écocentre. Ceux qui le désirent pourront bénéficier d'un accompagnement dans l'utilisation de cet outil.



**Résultat R4 - L'éducation et la sensibilisation à l'environnement ont été développées auprès des établissements scolaires et du grand public.**

Les enjeux environnementaux ne sont malheureusement pas encore suffisamment au cœur des préoccupations congolaises ; et Pointe-Noire ne fait pas exception. Néanmoins, depuis quelques années, un certain intérêt environnemental fait irruption dans les consciences.

Les changements de comportements s'opèrent cependant sur le long terme. Les méthodes de sensibilisation doivent donc être variées et complémentaires. Un écocentre est un espace qui permet d'en regrouper beaucoup dans un lieu unique : ressources documentaire (livres, revues, documentaires, films,...), expositions (guidées ou autonomes), conférences, ateliers ludiques et pédagogiques, projections,... autant de supports qui, mis à disposition des curieux, sont des outils précieux pour l'évolution des mentalités.

La création de tels espaces consacrés à la promotion et à la vulgarisation des thématiques environnementales répond à un véritable besoin pour cette ville de plus d'un million d'habitants, située en bord de mer. Ce site sera l'occasion de sensibiliser plus efficacement le grand public, d'établir de nouveaux partenariats avec des établissements scolaires pour l'organisation de visite. Il sera ainsi une vitrine ouverte sur les richesses du pays et sur les acteurs qui œuvrent en faveur de leur préservation.

Activité 4.1 : Créer une exposition permanente sur les tortues marines au sein de l'écocentre. (R4)

L'équipe d'éducation de Rénatura, forte de son expérience, s'attachera à la conception d'une exposition sur les tortues marines. Ce support permanent sera constitué de panneaux, de maquettes et d'un livret d'accompagnement que les visiteurs pourront ramener chez eux. Cette exposition traitera de la biologie des tortues, de leur cycle de vie, des menaces qui pèsent sur elles et des solutions de préservation de cette espèce. Une approche culturelle sera également interprétée (la tortue dans la tradition congolaise).

L'exposition mettra sur la multiplicité des approches (scientifiques, naturalistes, ludiques, artistiques, poétique,...) afin de satisfaire le plus grand nombre.

La réalisation de l'exposition sera sous-traitée à des compétences extérieures (graphistes, imprimeurs, plasticiens).

Activité 4.2 : Créer et participer à des événements culturels. (R4)

*Activité 4.2.1 Organiser collectivement un événement culturel : Le Festival de la Biodiversité*

Pour être efficace, la sensibilisation se doit de prendre différentes formes. L'événementiel est, à ce titre, un moyen privilégié pour atteindre une large partie de la société. C'est ainsi qu'en 2014, Rénatura a initié la création d'un « Festival de la Biodiversité », pour célébrer la Journée Internationale de la Diversité Biologique. Les objectifs sont multiples : mettre la Biodiversité, terme méconnu du grand public, au cœur de l'actualité pendant quelques jours, décloisonner les secteurs culturels et environnementaux, favoriser des méthodes de travail coopératives.

Ce type d'événement sera reconduit chaque année du projet. La forme de celui-ci pourra évoluer en tenant compte des expériences des années précédentes mais les objectifs seront sensiblement les mêmes, à savoir organiser collectivement une activité culturelle afin d'informer le grand public sur les enjeux environnementaux.

*Activité 4.2.2 Animer des stands de sensibilisation sur des thématiques environnementales*

Rénatura participera à des événements socio-culturels, organisés par d'autres acteurs de la société ponténergine. Elle y animera des stands de sensibilisation. A l'aide de supports pédagogiques, les éducateurs se rendront disponibles pour informer le public sur différentes thématiques. Le plus souvent, ce sont les tortues marines, les déchets ménagers ou les zones humides qui sont mises en exergues. Les interventions pourront néanmoins être adaptées en fonction de la pertinence du sujet vis-à-vis de l'événement.

Activité 4.3 : Sensibiliser un public "très large" sur les thématiques environnementales. (R4)

*Activité 4.3.1 - Diffuser les supports médiatiques déjà existants (émissions de radio, films documentaires)*

Dans une société traditionnellement portée sur l'oralité, la réalisation d'émissions radio comme outils de sensibilisation s'est imposée comme une évidence. L'association a réalisé une série d'émissions d'une vingtaine de minutes sur des thématiques environnementales, appelées « Natur'Info ». Chaque émission comporte des actualités environnementales, une thématique centrale, une rubrique « le saviez-vous » ainsi que



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

des interviews d'experts et de citoyens. Le projet va permettre à l'équipe d'éducation de diffuser ces émissions sur les radios ponténégrines voire brazzavilloises.

Un nouveau format d'émission a été testé en 2013/2014 : les chroniques. Ces émissions environnementales sont plus courtes, plus vulgarisées et en langues locales. Ce nouveau format sera donc développé, grâce à des partenariats avec les radios locales.

Rénatura a également réalisé deux films documentaires de sensibilisation de 20 minutes environ en Munukutuba sur les thématiques des déchets ménagers et de la mangrove. Grâce au projet, ils seront largement diffusés sur différentes chaînes de télévision locales, ou lors d'événements culturels et sportifs.

### A4.3.2 - Créer deux spots de sensibilisation pour les lieux de haute fréquentation

Deux petits spots de sensibilisation seront créés. L'idée est de réaliser des supports ayant un nouveau format vidéo, d'une ou deux minutes, très visuels et sans paroles. En utilisant une approche sensible, Rénatura mettra en exergue la beauté et la richesse mais aussi la fragilité du patrimoine naturel congolais.

Ces spots seront diffusés en boucle sur les écrans de lieux à haute fréquentation (supermarchés, aéroports, écran placé dans la rue, événements publics).

### A4.3.3 - Installer des panneaux fixes dans Pointe-Noire et le long de la route côtière

Rénatura va concevoir et installer 10 nouveaux panneaux fixes de sensibilisation dans la ville de Pointe-Noire et à des endroits stratégiques le long de la côte congolaise. Ces supports expliqueront de façon simple, idéalement par des schémas, la loi protégeant les tortues marines. La conception des supports se fera en interne et la réalisation et l'installation seront sous-traitées.

Activité 4.4 : Réaliser des animations pédagogiques dans les établissements scolaires urbains et ruraux. (R4)

Depuis 2005, les éducateurs de Rénatura animent des séances d'éducation environnementale dans toutes les écoles de Pointe-Noire, publiques comme privées, de la maternelle au lycée, ainsi que dans les différents établissements des localités rurales de la côte congolaise. Ils y abordent quatre thématiques : « Les tortues marines », « La mangrove », « L'écologie en général » et « La gestion des déchets ». Ces activités d'une heure se déroulent généralement pendant les séances d'études des élèves.

Peu d'acteurs de la société civile propose ce genre d'animation sur ce type de thématiques. Or, elles répondent à un véritable besoin des enseignants qui ont souvent des difficultés pour aborder ces sujets d'écologie.

L'objectif du projet sera donc de reconduire et de développer ces animations afin de maintenir ces efforts de sensibilisation auprès des jeunes générations congolaises.

Activité 4.5 : Réaliser des animations pédagogiques dans les villages côtiers et les centres sociaux ponténégrins pendant les vacances : les *Clubs Vacances Découverte Nature*. (R4)

De nombreux enfants des villages ruraux de la côte n'ont aucune occupation durant les vacances de la période estivale de juillet à septembre (3 mois). Face à ce constat, l'association Rénatura Congo organise, depuis 2009, des « *Clubs vacances Découvertes Nature* ». L'idée originale de ce projet est de lier l'utile à l'agréable ainsi une équipe de deux animateurs proposent aux enfants de chaque village de participer, durant une semaine, à des activités ludiques et pédagogiques. Les soirées sont ouvertes aux adultes du village grâce à des projections de films ou documentaires sur des thématiques environnementales. L'objectif est ainsi de sensibiliser à la préservation de la biodiversité à travers du divertissement.

L'engouement des villageois, révélé par le nombre toujours croissant de participant et le plébiscite des communautés, pousse l'association Rénatura à renouveler ces « *Clubs Vacances Découvertes Nature* ». Ce projet va permettre d'amorcer un nouveau cycle en proposant de nouvelles activités et de nouveaux jeux aux enfants.

Parallèlement, la deuxième équipe d'animateurs mettra en place des activités dans les différents quartiers de Pointe Noire. L'objectif est d'aller à la rencontre des enfants pour leur proposer des activités ludiques en lien avec l'environnement. Le binôme d'éducateur travaillera également avec des structures d'accueil pour enfants en difficulté tel que le SamuSocial, Les Enfants du Phare ou encore Espace Enfants.

Activité 4.6 : Réaliser des excursions pédagogiques sur les thématiques des tortues marines et sur l'écologie. (R4)

Les excursions pédagogiques ont pour objectif de proposer aux élèves de sortir du cadre scolaire pour renforcer leur sensibilité environnementale, ancrer les connaissances acquises au cours des animations scolaires, mais aussi pour découvrir un milieu ou des espèces en particulier. Chaque excursion permet d'encadrer une quinzaine d'enfants, du CP à la troisième, pendant une demi-journée. Deux thématiques sont ainsi abordées : les tortues marines, et l'écologie.

Ces deux excursions pédagogiques jouissent d'une très grande popularité auprès des enfants mais également des établissements scolaires. En effet, la mise en place d'activité sur le terrain est une phase essentielle dans



le processus d'apprentissage de l'enfant. Il permet de passer du cadre théorique à celui de la pratique, du concret qui va profondément et durablement marquer l'imaginaire des enfants.

Ces excursions ont également un grand succès auprès des adultes. Aussi, des partenariats seront développés avec les entreprises de Pointe-Noire afin de proposer aux salariés des sorties environnementales.

### Résultat R5 - Le tourisme autour des tortues marines a contribué au développement communautaire des villages côtiers

Depuis 2009, Rénatura propose aux touristes d'assister à ses activités de suivi des pontes et/ou de libération des captures accidentelles. Les fonds générés alimentent une caisse communautaire destinée à financer des projets d'intérêts généraux pour les villages ciblés. Ces activités vont être poursuivies et développées à travers une meilleure communication au niveau national, une formation des agents et de meilleures infrastructures d'accueil. Ces améliorations vont augmenter le nombre de touristes et par voie de conséquence, augmenter l'argent disponible dans la caisse communautaire. Au terme des trois ans, au moins trois projets en faveur des communautés auront été financés grâce à ce mécanisme, contribuant à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Activité 5.1 : Développer des activités touristiques autour du suivi des pontes de tortues marines. (R5)

#### A5.1.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique de novembre à janvier

Rénatura organise un volet tourisme autour de ses sites de suivi des pontes de tortues marines. Deux formules sont proposées de novembre à janvier.

**Formule une nuit** : Le départ se fait depuis Pointe-Noire à destination du site de Djeno ou de celui de Mvassa. Les touristes, accompagnés du coordinateur des activités de l'association, interceptent les équipes de suivi des pontes de Rénatura lors de leur patrouille nocturne. Ils les suivront pendant 10km pour tenter d'observer une femelle en ponte. Cette activité est déconseillée pour les enfants.

**Formule 2 jours** : Accompagné du coordinateur des activités, les touristes rejoignent le campement de suivi des pontes de Rénatura situé dans le village de Bellelo, à 70km de Pointe-Noire. Ils suivent ainsi les agents lors de leur patrouille nocturne. Au regard de la distance, les visiteurs doivent passer une nuit sur site. Le logement est assuré par l'association grâce à un campement construit pour cette activité et ayant une capacité de couchage de 6 personnes.

La direction de l'association renseigne les touristes, programme les activités et s'assure de la bonne coordination entre ses effectifs et les groupes.

Le projet proposé va permettre la réfection des campements et l'espace d'accueil des touristes, ce qui améliorera les conditions d'accueil. La création de l'écocentre permettra la centralisation des informations concernant ces activités, facilitant ainsi l'organisation de ces sorties.

#### A5.1.2 - Former les agents à l'accueil touristique

Le coordinateur des activités qui encadre les touristes recevra une formation spécifique pour l'accueil des touristes, à travers une formation en interne mais également un échange avec des professionnels du tourisme de Pointe-Noire. Il aura ensuite à charge de retransmettre ces informations auprès des agents de suivi des pontes afin que l'accueil se déroule dans les meilleures conditions.

#### A5.1.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique

L'activité touristique de Rénatura est référencée dans le guide du « Petit Fûté ». Cependant, la communication autour de ces offres reste encore réduite. Rénatura souhaite élaborer et mettre en œuvre un plan de communication spécifique afin de mieux promouvoir cette activité et augmenter sa fréquentation en visiteurs. L'objectif visé sera de mieux cibler le public, de créer de nouveaux supports, et de les mettre en place sur une zone géographique plus étendue. Un effort particulier sera fait sur Brazzaville car beaucoup de résidents viennent passer des week-ends ou des vacances dans la ville océanique et ne connaissent pas les offres de l'association.

Activité 5.2 : Développer des activités touristiques autour des libérations des tortues marines capturées accidentellement (R5)

#### A5.2.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique

Rénatura propose aux touristes de suivre la tournée quotidienne de son équipe en charge des libérations et, ainsi, d'aller à la rencontre des pêcheurs artisanaux afin d'assister à la remise à l'eau des captures de tortues marines. Cette activité se déroule sur une demie journée et présente l'avantage de pouvoir se dérouler toute l'année (dimanche et jour fériés compris). La Direction de l'association a ainsi en charge de renseigner les touristes désireux de participer à cette activité. Elle se charge ensuite d'organiser la visite en coordonnant la rencontre avec l'agent qui les encadrera.



*A5.2.2 - Former les agents à l'accueil touristique*

Les deux agents de suivi des libérations recevront une formation spécifique pour l'accueil des touristes. Celle-ci leur sera dispensée en interne par le coordinateur des activités. L'objectif sera de leur apporter une méthodologie afin qu'ils encadrent au mieux les visiteurs et leur apportent les informations essentielles à la bonne compréhension des enjeux liés à la préservation des tortues marines mais également sur le fonctionnement du projet.

*A5.2.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique*

Comme pour l'activité autour des pontes, cette activité est référencée dans le guide du « Petit Fûté ». La stratégie de communication qui sera développée pour les offres touristiques autour des pontes promouvra également cette offre autour du programme de libération. En effet, celle-ci se déroulant toute l'année, elle est complémentaire des autres activités touristiques.

Activité 5.3 : Gérer une caisse communautaire pour l'accompagnement financier voire technique dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire. (R5)

Les activités touristiques de Renatura ont un impact social pour les villages côtiers où se déroulent les libérations et les suivis de ponte. En effet, une partie des recettes générées par cette activité est reversée dans une caisse communautaire permettant ainsi aux villages bénéficiaires de réaliser des projets communautaires. Dans chacune des localités où est proposée cette caisse, des réunions de concertation ont été organisées et des accords ont été signés avec les autorités locales. Renatura a été chargée, dans chacun de ces villages, de centraliser les fonds liés à cette caisse. Le fonctionnement consiste ensuite à ce que les villageois proposent un projet à Renatura qui doit en valider l'objet afin d'éviter que l'argent ne serve à financer des actions ayant un impact trop important sur les ressources naturelles (achat d'une tronçonneuse ; etc...). Des délégués du comité de village sont ensuite chargés d'effectuer les devis liés à cette réalisation. Le Président du Comité de Village adresse enfin une demande de décaissement à l'association qui accompagnera autant que possible la réalisation du projet.

C'est ainsi que depuis le lancement de ces actions, ces caisses ont permis de financer la réparation et réfection d'une pompe d'eau potable, l'achat de manuels scolaires et la rénovation du toit de l'école de la Pointe-Indienne...

Le renforcement des activités touristiques de l'association va donc profiter aux communautés à travers une augmentation des ressources disponibles.



## 2.1.2. Méthodologie (maximum 5 pages)

### A- Méthodes de mise en œuvre choisies

Dès la création de Renatura Congo, ses fondateurs ont souhaité que le principe d'action et l'éthique de l'association s'inscrivent dans un mouvement de "Conservation Durable et Intégrée". Pour se faire, une méthodologie a été définie et s'est ensuite affinée et affirmée au fil des années. Elle comprend plusieurs phases à prendre en compte dans le montage d'une activité :

#### 1- Identifier la problématique en fonction de la réalité locale: us, pratique, croyance...

La tradition congolaise s'est largement construite sur des siècles de proximité avec une nature riche et luxuriante. De nombreuses croyances et rituels sont liés à cet environnement qui a toujours pourvu aux besoins des communautés qui en dépendaient. Les sagesses ancestrales regorgent ainsi d'excellents principes de gestion durable des ressources naturelles : « Kudia ndambu, Boumba ndambu » (mange un peu, garde un peu).

Renatura s'attache à s'appuyer sur ces savoirs pour concevoir ses programmes de conservation afin que ceux-ci s'intègrent pleinement dans la réalité locale. Ils sont ainsi mieux compris et acceptés par les communautés, qui ont gardé un certain respect pour ces traditions.

#### 2- Mettre en œuvre un protocole d'étude scientifique qui permet une présence sur le terrain et la réalisation d'un état des lieux objectif de la situation locale afin de choisir des indicateurs d'efficacité de l'action en projet

L'action de Renatura se veut double, à savoir une approche scientifique et mesurable, tout en ayant un impact en termes de conservation in situ. L'ensemble des activités de l'association s'attache donc à concilier ces deux aspects. Des partenariats scientifiques ont été établis avec des universités, en France (Paris-Sud à Orsay) mais aussi au Congo (Institut de Développement Rural à Brazzaville). Parallèlement, l'ensemble des agents de terrain est recruté dans les villages, bénéficie de formation. Une attention particulière est apportée à l'effort d'observation et le temps de présence des équipes sur le terrain liés au protocole afin que les études scientifiques mises en place apportent également une surveillance sur le terrain.

#### 3- Trouver des mesures concertées avec les acteurs locaux pour lutter contre la problématique identifiée

Renatura entretient depuis ses débuts d'excellentes relations avec les communautés et les administrations où elle agit. Lorsque l'association a démarré ses activités, les tortues marines ne bénéficiaient d'aucun statut de conservation spécifique au niveau national bien que classées par de nombreuses conventions internationales dûment ratifiées par le Congo. De ce fait, les activités de l'association sont par nature concertées avec les acteurs locaux. L'ONG a gardé cette approche car elle assure une implication plus volontaire dans les mesures proposées.

#### 4- Sensibiliser, informer le plus largement possible

Pour Renatura, un programme de conservation efficace ne saurait se concevoir sans un travail en amont d'information des acteurs concernés. L'association met donc un accent particulier sur ce volet qui est en développement permanent depuis 2005. La volonté de l'association d'appuyer la société civile ponténégrine à travers le renforcement de ses capacités s'inscrit également pleinement dans cet axe d'action. En effet, le besoin de relais sur ces thématiques est criant et la faiblesse de ces acteurs accentue ce phénomène.

#### 5- Accompagner les changements d'habitudes sur le long terme

Renatura existe depuis 2001. Son action s'inscrit sur la durée. Les changements d'habitude, quels qu'ils soient, prennent du temps et nécessitent bien souvent un accompagnement tant dans le discours que dans l'action proposée afin de s'installer sur le long terme. L'association en a conscience et s'attache à poursuivre ses activités sans qu'elles ne connaissent d'interruption afin d'asseoir leur efficacité.

#### 6- Suivre les indicateurs d'efficacité et modifier / adapter ou non l'action en fonction des résultats.

Renatura a développé et suit ses propres indicateurs pour mesurer l'efficacité de ses actions. Ils sont des états et tendances des populations de tortues marines présentes dans les eaux mais aussi des indicateurs d'efficacité de l'éducation environnementale, de la prise de conscience, du changement des comportements sociaux liés aux problématiques environnementales.

### B- Prolongement d'une action existante

La plupart des activités de ce projet s'inscrit dans la continuité et/ou complète le programme que Renatura déploie depuis 2001 en faveur de la conservation des tortues marines et de leur habitat en République du Congo. Plusieurs indicateurs ont cependant fait évoluer ces activités d'année en année : les évaluations annuelles des résultats, le dialogue permanent avec les communautés locales afin d'intégrer au mieux leurs attentes, les échanges avec les autorités locales pour soutenir les politiques de conservation nationales, les



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

besoins en données scientifiques pour contribuer à la stratégie environnementale internationale, la prise en compte des besoins des salariés (formations, conditions de travail,...).

Ainsi, pour cette action 2015-2017, la méthodologie présentée est basée sur les expériences et évaluations internes de Rénatura Congo. Le besoin d'harmonisation avec les équipes du Parc National de Conkouati Douli répond par exemple à un réel besoin afin d'alimenter et de compléter les bases de données nationales et internationales. La promotion et la communication sur les activités de l'association sont une priorité qui a été identifiée par l'ONG afin d'augmenter le rayonnement de son action. La faiblesse du tissu associatif ponténégrin a depuis longtemps été reconnue, par Rénatura, comme un des obstacles à l'implication de la société sur ces thématiques environnementales.

### C- Insertion de l'action dans deux programmes plus vastes

Au niveau sous régional, la République du Congo est membre du Comité Régional des Pêches. Cette institution a pour but d'appuyer et de promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques. La pêche industrielle illégale est un problème commun des côtes d'Afrique Atlantique et les initiatives se multiplient pour tenter d'enrayer cette menace. L'appui aux efforts de lutte contre ces pratiques s'inscrit ainsi pleinement dans cette démarche régionale.

The "State of the World Of Sea Turtles" (SWOT) est une plateforme qui regroupe les données mondiales sur les populations de tortues marines. Ce réseau est géré par le Marine Turtles Specialist Group (MTSG) de l'UICN. Les deux directeurs de Rénatura sont membres de ce groupe d'expert depuis 2010. Les informations récoltées par l'association sont ainsi transmises et intégrées chaque année à cette base de données mondiale. Ce travail permet de dresser un bilan régulier et global de l'état des populations à travers le monde. C'est ainsi que les populations de tortues imbriquées présentes au Congo et Sao Tomé ont été classées comme une des 11 populations les plus menacées au monde par l'ONG *International Conservation* ([https://cmsdata.iucn.org/downloads/ci\\_threatened\\_turtlemap\\_final.pdf](https://cmsdata.iucn.org/downloads/ci_threatened_turtlemap_final.pdf)). Le travail de Rénatura, à travers son programme de préservation des tortues marines ainsi que ce partage de connaissances, s'inscrit donc dans une démarche générale pour la préservation de ces espèces menacées et listées sur la liste Rouge de l'UICN.

### D- Procédures de suivi et d'évaluation interne et/ou externe

Rénatura mettra en place son processus de suivi des activités afin d'assurer la cohérence et le bon déroulement de l'action. Des réunions hebdomadaires permettront de faire des bilans réguliers sur les avancées et difficultés du projet. Chaque coordinateur assurera ainsi un suivi régulier des indicateurs relatifs à ses activités.

La direction assurera, parallèlement, un suivi semestriel et annuel des activités, qui seront sanctionnés par des rapports analytiques semestriels et des synthèses annuelles.

Un cabinet d'expert-comptable extérieur sera contracté afin de renforcer les procédures financières de l'association. Deux prestations distinctes seront demandées :

- Une vérification des comptes ex ante tout au long du projet ;

Une vérification des compte financier de fin de projet.

Enfin, une évaluation générale et finale du projet est programmée et sera conduite par un cabinet externe. Un appel à candidature sera publié pour la mise en concurrence de ce marché.

### E- Participation et rôle des différents acteurs et parties prenantes

Parties prenantes	Rôle	Raisons motivant ce rôle
Rénatura Congo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre et suivre le projet</li> <li>- Enrichir et partager la base de données scientifiques</li> <li>- Consulter et accompagner des communautés côtières</li> <li>- Appuyer techniquement des autorités locales</li> <li>- Animer l'écocentre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de l'association sur des actions similaires</li> <li>- Expertise scientifique</li> </ul>
WCS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner le suivi des pontes de tortues marines dans le Parc National de Conkouati-Douli (PNCD)</li> <li>- Enrichir la base de données scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller technique du Ministère des Eaux et Forêt pour la gestion du Parc National de Conkouati-Douli</li> <li>- Unique acteur œuvrant sur la protection des tortues marines dans le Parc</li> </ul>
Présidents de comité de village	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer et faciliter les activités de Rénatura</li> <li>- Relayer l'autorité de l'Etat</li> <li>- Relayer les attentes et besoins des communautés locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentant légal de l'Etat et des communautés locales</li> </ul>
Communautés côtières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter des propositions de projets communautaires</li> <li>- Avertir et libérer les tortues marines capturées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisateurs des ressources halieutiques</li> </ul>



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

	accidentellement dans les filets de pêche - Participer aux actions de sensibilisation	- Principaux acteurs en contact avec les tortues marines - Source de braconnage
Armateurs industriels	- Collaborer avec la Direction Départementale de la Pêche	- Utilisateurs des ressources halieutiques
Pouvoirs publics	- Faire appliquer la loi - Faciliter le travail de Rénatura sur le terrain (autorisation, médiation, etc...) - Intégrer les données scientifiques dans les décisions politiques de conservation	- Missions gouvernementales
Société civile environnementale	- Contribuer à une meilleure sensibilisation aux enjeux environnementaux - Accroître et mutualiser leurs moyens	- Renforcement du tissu associatif

### F- Structure organisationnelle pour la mise en œuvre de l'action

Pour mettre en œuvre cette action, une équipe de 37 personnes sera déployée. La direction de l'association sera assurée par un directeur scientifique, basé en France, et une directrice exécutive, sur place. Ceux-ci seront soutenus par trois coordinateurs : un coordinateur chargé des activités de terrain, un coordinateur chargé des finances et un coordinateur chargé du programme d'éducation à l'environnement. Un secrétaire-comptable et une femme de ménage seront aux côtés de l'équipe de direction pour assurer les missions de bureau quotidiennes.

Le reste des équipes assureront les activités sur le terrain : 21 agents saisonniers s'occuperont du suivi (exhaustif et estimatif) des pontes de tortues marines. 2 personnes en poste permanent assureront le suivi et la libération des captures accidentelles. 2 autres auront en charge le programme de lutte contre la pêche illégale. Enfin, deux binômes d'animateurs permanents mèneront le programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.

### G- Moyens utiles à la mise en œuvre de l'action

**Voyages** : Voyages internationaux pour les experts et volontaires internationaux et voyages nationaux pour les réunions avec les administrations à Brazzaville.

**Équipement et fourniture** : Véhicule et équipement de sécurité pour l'ensemble des équipes ; mobilier et matériel informatique pour aménagement écocentre ; fournitures diverses liées aux activités.

**Bureau local** : Coûts liés aux véhicules ; frais de location de Bureau ; consommables et services liés au bureau et à l'écocentre.

**Autres coûts, services** : Publication ; audit et évaluation externes; frais bancaires ; actions de visibilité diverses.

**Autres frais** : Construction de l'écocentre ; frais d'entretien des 3 campements de suivi des pontes; subvention annuelle pour les équipes de Konkouati pour le suivi des pontes ; frais pour l'organisation du Festival de la Biodiversité ; panneaux permanents de sensibilisation ; supports pédagogiques pour l'EE.

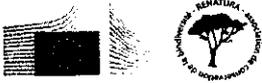
### H- Attitudes de toutes les parties prenantes vis-à-vis de l'action en général et des activités en particulier.

Rénatura Congo est aujourd'hui reconnue au niveau national pour son efficacité en matière de conservation des tortues marines. Ces activités en matière d'accompagnement des autorités ont encore renforcé cette position d'acteur stratégique de la société civile. Aux yeux du *Ministère de la pêche*, l'association bénéficie désormais d'une reconnaissance accrue dans sa capacité de collaboration avec la Direction Départementale du Kouilou dans la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement. Les rapports entretenus avec le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable sont également très bons. Une convention de partenariat est d'ailleurs en élaboration afin de mieux définir les rôles de chacun.

Au niveau international, les deux membres fondateurs de l'association ont été faits membres du Groupe d'Experts "Tortues Marines" de l'UICN (MTSG-UICN) en 2010. Cette nomination est un signe prestigieux de reconnaissance de la part de leurs pairs.

Depuis le début de ses activités, Rénatura entretient un dialogue permanent et cordial avec les chefs de villages, les pêcheurs et plus largement, les communautés des villages côtiers. Les responsables savent se rendre disponibles et intègrent, autant que possible, les positions de tous dans les stratégies d'actions. Ces efforts d'implication, ajoutés aux activités de sensibilisation, ont permis au fil des années une large acceptation des activités en faveur des tortues marines.

Les rapports entretenus avec les établissements scolaires sont également des meilleurs. Les éducateurs sont très sollicités lors de leurs passages dans les écoles. Ce type d'animation répond en effet, d'une part, à un réel besoin des enseignants d'aborder ces sujets et d'autre part, à une volonté de proposer des activités extrascolaires aux enfants.



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

Dans son rôle de société civile vigilante et donc de veille écologique constante, une association telle que Renatura peut parfois gêner le bon déroulement de certains projets industriels. Les opérateurs économiques interpellés par l'association ont néanmoins, jusqu'ici, toujours accepté le dialogue et des mesures de mitigation ont généralement été trouvées pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement marin et côtier. Renatura entretient de bonnes relations avec les autres associations qui œuvrent pour l'environnement à Pointe-Noire. Aucun recensement de ces acteurs n'a été réellement réalisé par Renatura mais des rapprochements se sont opérés à travers les années, au fur et à mesure des rencontres. L'ouverture de l'écocentre va permettre de renforcer ces relations informelles et d'en créer de nouvelles.

### I- Activités planifiées pour assurer la visibilité de l'action et du financement de l'UE.

Le plan de communication et de visibilité établi par l'association planifie différentes activités au cours desquelles des couvertures médiatiques et des supports de communication seront développés. Le logo de l'UE apparaîtra sur tous les supports, conformément à la charte graphique.

*Le lancement du projet.* Toutes les parties prenantes du projet et les médias seront invitées en janvier 2015. L'objectif de cette initiative sera de présenter au public les différentes actions du projet. Une collation et des photos clôtureront l'événement. A cette occasion, des autocollants seront installés sur les véhicules, un lien du site internet de l'UE apparaîtra sur le site internet de Renatura, des publications seront faites sur le facebook et la newsletter de l'association.

*Le festival de la Biodiversité.* Chaque 22 mai, le grand public, les officiels et les différents partenaires du festival seront conviés à célébrer la journée Mondiale de la Diversité Biologique. Une couverture médiatique importante sera assurée en amont et pendant l'événement. Des publications seront faites sur les réseaux sociaux des structures organisatrices ainsi que dans la newsletter de Renatura. De nombreux supports de communication seront diffusés dans la ville : affiches, banderoles, flyers, tee-shirts,...

*Les saisons de ponte.* Chaque année, le lancement de la saison de ponte sera l'occasion de communiquer sur les activités développées. Les tenues de travail floquées des logos de Renatura et de l'UE seront distribuées aux agents de terrain. La presse écrite sera invitée à couvrir l'événement. Des photos et articles de l'événement seront publiés sur les réseaux sociaux et sur la newsletter seront effectuées.

*L'inauguration de l'écocentre.* Dès que l'écocentre sera fonctionnel (mars 2016), une importante action de communication sera mise en place pour célébrer son ouverture au public. Seront conviés les différents acteurs concernés par l'écocentre : les associations environnementales ponténégrines, les administrations concernées, des représentants d'établissements scolaires, des artistes traitant de l'environnement et le public qui souhaitera y assister. La presse écrite, radio et télévisée sera invitée à couvrir l'événement. La cérémonie comprendra l'installation d'une plaque commémorative sur le bâtiment. Des publications sur les réseaux sociaux et sur la newsletter seront effectuées.

*L'inauguration de l'exposition sur les tortues marines.* Durant le premier semestre 2016, l'installation de la nouvelle exposition sur les tortues marines sera mise à l'honneur. Sous le regard de la presse, des classes seront invitées à venir visiter l'exposition. Une banderole sera déployée. L'information sera publiée sur les réseaux sociaux et sur la newsletter de Renatura.

*Les trois inaugurations des projets communautaires.* Grâce aux caisses communautaires alimentées par les activités touristiques, trois projets d'intérêt général seront mis en œuvre durant la durée du projet. La presse sera invitée à couvrir les inaugurations qui auront lieu dans les villages avec les parties prenantes des projets communautaires. Le réseau social et le bulletin d'information de Renatura relaieront bien entendu ces événements.

Parallèlement à ces actions ponctuelles, la participation de l'UE bénéficiera d'une visibilité tout au long du projet en apparaissant sur l'ensemble des supports de communication de l'association à savoir :

Les 12 rapports d'activités (4/an), les 10 panneaux fixes installés tout en long de la côte congolaise, les publications scientifiques, le site internet de Renatura, la newsletter trimestrielle, les supports de communication concernant le tourisme, les affiches, les brochures, les tracts, etc... Un drapeau sera ajouté sur la navette des patrouilles en mer.



**2.1.3. Durée et plan d'action indicatif pour la mise en œuvre de l'action (maximum 4 pages)**

La durée de l'action sera de 36 mois.

Rénatura est l'unique demandeur du projet, il est par conséquent l'unique responsable de sa mise en œuvre.

	Année 1												Année 2		Année 3	
	Semestre 1						Semestre 2						Sem. 1	Sem. 2	Sem. 1	Sem. 2
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
<b>Rénatura : Plan d'action 2015-17</b>																
<b>R 1 : Les connaissances scientifiques sur les populations de tortues marines ont été améliorées.</b>																
<b>A1.1 - Harmoniser la ressource scientifique avec les équipes du Parc National de Konkouati-Douli, géré par le Ministère de l'Economie Forestière et la Wildlife Conservation Society (R1)</b>																
Préparation A1.1																
Exécution A1.1																
<b>A1.2 - Récolter et analyser les données sur l'activité de suivi de pontes de septembre à avril, réalisées par les "patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage". (R1)</b>																
Préparation A1.2																
Exécution A1.2																
<b>A1.3 - Récolter et analyser les données sur l'activité de captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale, réalisées par les "agents de libération et de surveillance anti-braconnage" (R1)</b>																
Préparation A1.3																
Exécution A1.3																
<b>A1.4 - Apporter des données scientifiques de qualité aux autorités locales pour appuyer leur politique de conservation (R1)</b>																
Préparation A1.4																
Exécution A1.4																
<b>A1.5 - Augmenter la capacité d'accueil de stagiaires et scientifiques (R1)</b>																
Préparation A1.5																
Exécution A1.5																
<b>R2 - La conservation des populations de tortues marines a été renforcée par la diminution des actes de braconnage et l'amélioration des pratiques de pêche.</b>																
<b>A2.1 - Lutter contre le braconnage des tortues en pontes et des nids</b>																
Préparation A2.1.1 - Mettre en place de "Patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage"																
Exécution A2.1.1 - Mettre en place de "Patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage"																
Préparation A2.1.2 - Sensibiliser les communautés côtières par le biais des chefs de villages (R2)																
Exécution A2.1.2 - Sensibiliser les communautés côtières par le biais des chefs de villages (R2)																
<b>A2.2 - Lutter contre le braconnage des tortues capturées accidentellement dans les filets de pêche artisanale</b>																
Préparation A2.2.1 - Accompagner les pêcheurs artisans à travers une compensation matérielle pour la réparation des filets endommagés lors des libérations de tortues marines																



## Rénatura : Plan d'action 2015-17

	Année 1		Année 2		Année 3	
	Semestre 1	Semestre 2	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 1	Sem. 2
Exécution A2.2.1 - Accompagner les pêcheurs artisans à travers une compensation matérielle pour la réparation des filets endommagés lors des libérations de tortues marines						
Préparation A2.2.2 - Sensibiliser les chefs de villages, les propriétaires de filets et les pêcheurs eux-mêmes (R2)						
Exécution A2.2.2 - Sensibiliser les chefs de villages, les propriétaires de filets et les pêcheurs eux-mêmes (R2)						
<b>A2.3 : Mener des enquêtes dans les potentiels lieux de vente de viande de brousse (R2)</b>						
Préparation A2.3						
Exécution A2.3						
<b>A2.4 - Lutter contre la pêche industrielle illégale</b>						
Préparation A2.4.1 : Réaliser des patrouilles de surveillance en collaboration avec la Direction Départementale de la Pêche (R2)						
Exécution A2.4.1 : Réaliser des patrouilles de surveillance en collaboration avec la Direction Départementale de la Pêche (R2)						
Préparation A2.4.2: Sensibiliser les amateurs industriels sur la législation relative à la pêche industrielle (R2)						
Exécution A2.4.2: Sensibiliser les amateurs industriels sur la législation relative à la pêche industrielle (R2)						
<b>R3 : Les capacités des différents acteurs du projet ont été renforcées.</b>						
<b>A3.1 : Travailler en collaboration avec les autorités locales du Ministère de l'Économie Forestière et du Développement Durable : Information de la situation sur le terrain et veille écologique (R3)</b>						
Préparation A3.1						
Exécution A3.1						
<b>A3.2 : Coordonner un projet État/ONG pour lutter contre la pêche industrielle illégale (R3)</b>						
Préparation A3.2						
Exécution A3.2						
<b>A3.3 : Collaborer avec la Direction Départementale de l'Environnement dans le cadre du programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement (R3)</b>						
Préparation A3.3						
Exécution A3.3						
<b>A3.4 : Appuyer la société civile à travers la construction d'un écocentre dédié aux thématiques environnementales (R3)</b>						
Préparation A3.4.1 : Construire et aménager l'écocentre						
Exécution A3.4.1 : Construire et aménager l'écocentre						
Préparation A3.4.2 : Organiser des formations communes pour la société civile ponténégrine (R3)						
Exécution A3.4.2 : Organiser des formations communes pour la société civile ponténégrine (R3)						
Préparation A3.4.3 : Mettre à disposition les différents espaces et matériel de l'écocentre (salle d'exposition, salle de réunion,...) (R3)						
Exécution A3.4.3 : Mettre à disposition les différents espaces et matériel de l'écocentre (salle d'exposition, salle de réunion,...) (R3)						



Rénatura : Plan d'action 2015-17	Année 1		Année 2		Année 3	
	Semestre 1	Semestre 2	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 1	Sem. 2
Préparation A3.4.4 : Créer des synergies concrètes entre les différents acteurs de la société civile ponténégrine (R3)						
Exécution A3.4.4 : Créer des synergies concrètes entre les différents acteurs de la société civile ponténégrine (R3)						
<b>A3.5 : Accueillir et accompagner les professeurs pour favoriser l'intégration de l'EE dans leurs enseignements (R3)</b>						
Préparation A3.5						
Exécution A3.5						
<b>R 4 : L'éducation et la sensibilisation à l'environnement ont été développées auprès des établissements scolaires et du grand public.</b>						
<b>A4.1 : Créer une exposition permanente sur les tortues marines au sein de l'éco-centre (R4)</b>						
Préparation A4.1						
Exécution A4.1						
<b>A4.2 : Créer et participer à des événements culturels et sportifs (R4)</b>						
Préparation A.4.2.1 Organiser collectivement un événement culturel environnemental : Le Festival de la Biodiversité (R4)						
Exécution A.4.2.1 Organiser collectivement un événement culturel environnemental : Le Festival de la Biodiversité (R4)						
Préparation A.4.2.2 Animer des stands de sensibilisation sur des thématiques environnementales lors d'événements culturels et sportifs						
Exécution A.4.2.2 Animer des stands de sensibilisation sur des thématiques environnementales lors d'événements culturels et sportifs						
<b>A4.3 : Sensibiliser un public "très large" sur les thématiques environnementales (R4)</b>						
Préparation A4.3.1 Diffuser les supports médiatiques déjà existants (émissions de radio, films documentaires)						
Exécution A4.3.1 Diffuser les supports médiatiques déjà existants (émissions de radio, films documentaires)						
Préparation A4.3.2 Créer deux spots de sensibilisation pour les lieux de haute fréquentation						
Exécution A4.3.2 Créer deux spots de sensibilisation pour les lieux de haute fréquentation						
Préparation A4.3.3 Installer des panneaux fixes dans Pointe-Noire et le long de la route côtière						
Exécution A4.3.3 Installer des panneaux fixes dans Pointe-Noire et le long de la route côtière						
<b>A4.4 : Réaliser des animations pédagogiques dans les établissements scolaires urbains et ruraux (R4)</b>						
Préparation A4.4						
Exécution A4.4						
<b>A4.5 : Réaliser des animations pédagogiques dans les villages côtiers et les centres sociaux ponténégrins pendant les vacances : les Clubs Vacances Découverte Nature (R4)</b>						
Préparation A4.5						
Exécution A4.5						
<b>A4.6 : Réaliser des excursions pédagogiques sur les thématiques des tortues marines et sur l'écologie (R4)</b>						
Préparation A4.6						



	Année 1		Année 2		Année 3	
	Semestre 1	Semestre 2	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 1	Sem. 2
<b>Rénatura : Plan d'action 2015-17</b>						
Exécution A4.6						
<b>R 6 : Le tourisme autour des tortues marines a contribué au développement communautaire des villages côtiers.</b>						
<b>A5.1 : Développer des activités touristiques autour des libérations des tortues marines capturées accidentellement</b>						
Préparation A5.1.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique						
Exécution A5.1.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique						
Préparation A5.1.2 - Former les agents à l'accueil touristique						
Exécution A5.1.2 - Former les agents à l'accueil touristique						
Préparation A5.1.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique						
Exécution A5.1.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique						
<b>A5.2 : Développer des activités touristiques autour du suivi des pontes de tortues marines de novembre à janvier</b>						
Préparation A5.2.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique						
Exécution A5.2.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique						
Préparation A5.2.2 - Former les agents à l'accueil touristique						
Exécution A5.2.2 - Former les agents à l'accueil touristique						
Préparation A5.2.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique						
Exécution A5.2.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique						
<b>A5.3 : Gérer une caisse communautaire pour l'accompagnement financier voire technique dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intérêt communautaire</b>						
Préparation A5.3						
Exécution A5.3						
<b>Evaluation du projet</b>						
Suivi technique et financier interne du projet						
Evaluation interne du projet						
Audit financier externe du projet						
Evaluation externe du projet						



#### 2.1.4. Durabilité de l'action (maximum 3 pages)

##### A- Impacts attendus :

A travers ce projet, plusieurs résultats sont attendus. Ils concernent, en premier lieu, une amélioration de la conservation des tortues marines en République du Congo à travers un taux de braconnage des femelles en pontes inférieur à 1% et des nids inférieur à 5% par rapports aux observations de référence de 2001. Une moyenne de 2 000 tortues marines sera également libérée des filets, chaque année, de façon participative avec les communautés de pêcheurs artisans. L'amélioration de la promotion de l'offre touristique va permettre une meilleure mise en valeur de la présence de ces animaux au bénéfice des communautés. Parallèlement, les outils de sensibilisation vont également être développés et permettront ainsi de toucher une plus large partie du grand public congolais.

Ces trois années d'efforts vont donc permettre, d'une part, de faire perdre les habitudes de déprédation des riverains côtiers mais également de renforcer la conscience du grand public sur l'importance de ces espèces.

La signature d'une convention de partenariat pour l'appui aux efforts du gouvernement dans sa lutte contre la pêche industrielle illégale contribuera à la réduction notable du nombre de chalutiers en situation illégale. Une diminution d'au moins 50% des pratiques qui ont été observées en 2013 est attendue, réduisant directement leur impact négatif sur l'équilibre écologique de l'environnement marin et côtier.

La création d'un écocentre va enfin permettre un renforcement concret des acteurs non étatiques de Pointe-Noire et du Kouilou. Leur visibilité sera augmentée et une augmentation de 20% des ONG officiellement référencées sur les listes de ClientEarth et celles de la Direction Départementales de l'Environnement de Pointe-Noire est prévue.

##### B- Reproductibilité de l'action

Le renforcement des capacités de la société civile, à travers la création d'un écocentre et l'ensemble des activités qui en découleront, vont assurer une capitalisation des ressources sur le long terme. Les formations dispensées mais également les synergies créées pourront être ensuite renouvelées quand le besoin s'en fera ressentir. Ce pôle environnemental va contribuer à regrouper les moyens techniques et humains et donc générer de façon spontanée et durable de nouvelles expériences, attirer de nouvelles énergies, apporter un effet multiplicateur en termes d'action environnementale de la société civile.

##### C- Analyse des risques :

Plusieurs hypothèses/risques, allant d'un aspect très général pour le pays, indépendamment de la volonté de l'association, à des situations plus spécifiques et des prérequis, sont à prendre en compte dans le cadre de la réalisation de ce projet.

##### *Conditions et facteurs externes nécessaires pour l'objectif spécifique :*

Au niveau national, il convient, pour la bonne réalisation du projet, que la situation politique et sécuritaire reste stable. L'intrusion, en 2013, de l'armée angolaise sur le territoire congolais, dans la localité de Dolisie, l'attaque à Brazzaville de la garde privée d'un haut gradé militaire en décembre 2013, ont démontré, à suffisance, qu'une instabilité pouvait survenir à tout moment dans le pays, sans coup férir. Les périodes électorales sont, à ce titre, toujours des moments délicats. Les élections présidentielles programmées en 2016 pourraient ainsi connaître une période de tension sociale. En cas de difficulté politique importante, Renatura tiendra informée la délégation de l'Union Européenne à Brazzaville et avisera s'il est possible de poursuivre les activités. Ce risque est indépendant de la volonté des bénéficiaires du projet. (*Politique*)

Au regard du contexte mondial, il convient, pour la bonne réalisation du projet, que la République du Congo ne connaisse pas de crise économique majeure et que les prix restent stables. En cas contraire, l'ensemble du budget présenté serait caduque et les activités ne pourraient toutes être menées. Une ligne de 2% d'imprévus a été budgétisée, elle pourrait permettre, le cas échéant, d'amortir une inflation des marchés locaux. Si cette situation se présente, Renatura en tiendra informée la délégation de l'Union Européenne à Brazzaville et lui présentera un bilan financier des conséquences de l'inflation sur son projet. (*Économique*)

L'environnement marin et côtier congolais ne doit pas subir de catastrophes écologiques majeures (pollution, catastrophe naturelle, zoonose, ...). Si cette situation se présentait, Renatura en informera la délégation de l'Union Européenne à Brazzaville afin d'établir un plan d'action concerté et adapté en vue de réduire les conséquences sur son projet. (*Écologique*)

Enfin, il convient que globalement, le gouvernement congolais intègre les enjeux environnementaux dans ses politiques de développement industriel, urbain et touristique afin de diriger le pays vers un développement durable, qui prenne en compte tous les aspects de son territoire. En tant que société civile, Renatura mène des plaidoyers dans ce sens auprès des autorités locales et nationales. L'obtention d'un financement reconnu comme celui de l'Union Européenne va augmenter la crédibilité de l'association et renforcer ainsi durablement sa position de partenaire. (*Politique*)



## Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

### Conditions externes indispensables pour atteindre les résultats :

L'ensemble des parties prenantes doit être intéressé par le projet et s'y impliquer pleinement :

- ❖ La volonté des Directions Départementales de travailler en collaboration avec Rénatura doit ainsi être maintenue. Pour cela, Rénatura va poursuivre ses relations de partenariat avec ces entités, à travers sa disponibilité et ses apports techniques réguliers. La réalisation de ce projet, grâce à l'appui aux efforts du Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture (MPA), contribuera par exemple, pleinement au maintien du climat de franche collaboration entre les acteurs.
- ❖ Les communautés côtières doivent continuer à accepter les activités de l'association et poursuivre leur participation dans les projets. Pour se faire, les pêcheurs vont continuer à recevoir l'accompagnement matériel pour les libérations des captures accidentelles de tortues marines. Les emplois liés aux activités de suivis, les activités de sensibilisation ainsi que les revenus issus du tourisme vont également favoriser le maintien des bonnes relations dans ces villages avec qui Rénatura travaille depuis plus de dix années maintenant.
- ❖ La société civile environnementale doit souhaiter collaborer avec les autres acteurs du secteur. Les échanges entre Rénatura et plusieurs ONG identifiées par la Direction Départementale de l'Environnement de Pointe-Noire ont d'ores et déjà montré une envie de mieux se connaître, de partager et profiter des expériences de chacun. Même s'il peut exister une légère réticence entre ces associations qui peuvent craindre une sorte de plagiat de leurs activités, il semble également clair qu'elles sont toutes demandeuses d'outils, de techniques pour développer leurs compétences. Une fois les premières barrières tombées, les synergies apparaîtront d'elles-mêmes comme une voie évidente d'amélioration de leur efficacité.

### Conditions et préconditions pour la mise en place des activités

- ❖ *Suivi des pontes et des captures accidentelles*

La lutte anti-braconnage que ce soient sur les femelles en ponte ou sur les individus capturés dans les filets de pêche artisanale sont des activités menées par l'association depuis plusieurs années. Les prérequis à la reconduite de ces actions sont, donc, de ce fait que les acteurs du projet, à savoir les communautés côtières, les autorités locales, poursuivent leur participation. Pour ce faire, à chaque début et chaque fin de saison de pontes, Rénatura respecte le rituel qui consiste à "verser le vin" aux autorités des villages. Ces rencontres sont des moments privilégiés puisqu'elles permettent d'échanger avec ces représentants du village, et donc de recueillir l'état d'esprit des communautés vis-à-vis du projet. Ce symbole est également important en termes de considération des traditions de la zone sur laquelle l'action sera ou a été réalisée. Rénatura prévoit de poursuivre ces démarches. Les responsables du projet entretiennent également des contacts réguliers au cours de l'année avec les comités de villages côtiers.

- ❖ *Lutte contre la pêche industrielle illégale*

Pour poursuivre ces activités de surveillance en mer, il est indispensable que le partenariat entre le Ministère de la Pêche et l'Aquaculture et Rénatura Congo soit reconduit. La convention de partenariat actuelle prend fin en juin 2014 et son renouvellement est d'ores et déjà envisagé d'un commun accord.

Pour la pleine réalisation de cette activité, le Ministère de la Pêche se doit d'acquérir une nouvelle vedette de surveillance plus performante. En effet, l'ancienne est désormais en panne et consommait, de par ses moteurs deux temps, énormément d'essence... Une vedette en occasion a été acquise en début d'année mais son gabarit ne permet pas la pleine réalisation des actions de contrôle. Le MPA s'est engagé à acheter une navette adaptée pour ce travail d'ici la fin de l'année. Le Ministère doit également renouveler son abonnement VMS pour le suivi satellitaire du positionnement des navires.

- ❖ *Ecotourisme*

Pour la bonne exécution de l'écotourisme, il convient que les villages concernés par ces activités acceptent le déroulement de ces activités. Une convention de partenariat a été signée en 2009 avec les 5 villages concernés par ces actions. La création des caisses communautaires a contribué pleinement à l'acceptation par les communautés de ce volet.

La gestion de cette caisse est assurée par Rénatura à la demande des villageois. Ces derniers doivent, pour une bonne utilisation de ces fonds, participer volontairement aux réunions de concertation et être forces de proposition. Rénatura veille à impliquer autant que possible l'ensemble des habitants de la zone dans laquelle elle agit. L'annonce d'une réunion prendra ainsi plusieurs voies afin de s'assurer que chacun aura été informé à temps de la date et du lieu de l'évènement. Même si l'administration congolaise affectionne les traces écrites, il convient de ne pas oublier l'oralité de la culture locale. Rénatura poursuivra de façon complémentaire ces deux approches qui jusqu'ici ont montré toute leur efficacité.

- ❖ *Education et sensibilisation à l'environnement*

Le programme d'Education et de Sensibilisation à l'Environnement prend diverses formes, ce qui permet, en cas de difficulté, une adaptation rapide aux impondérables. Néanmoins, pour réaliser l'ensemble des activités prévues, il convient que le système scolaire congolais ne connaisse pas de grève intempestive. Si cela arrivait,



l'association serait contrainte d'orienter ses animations vers les établissements privés, moins sujets à ce type de mouvement.

Les Préfectures de Pointe-Noire et du Kouilou doivent délivrer les autorisations d'exercice d'activités suffisamment tôt pour que les activités puissent se tenir dans un délai convenable. En effet, les délais administratifs sont parfois un peu longs et une demande d'autorisation peut parfois mettre plusieurs mois pour être promulguée, ce qui entraîne des retards dans l'exécution du calendrier prévisionnel. L'adaptabilité du programme de l'ESE en termes d'action et de lieu permet néanmoins de parer à ces aléas indépendants de Rénatura.

Pour les excursions pédagogiques, il convient que les sites choisis sont maintenus et entretenus afin de garder leur accessibilité.

Dans le cadre des clubs vacances découvertes nature qui se déroulent au cours des grandes vacances scolaires, il convient que les parents acceptent de libérer leurs enfants des charges domestiques et/ou vivrières pendant une semaine. Pour les y inciter, les animateurs prennent en photo les enfants chaque jour et projettent les clichés le soir sous forme de diaporama, de sorte que l'ensemble du village voit les animations qui se sont déroulées dans la journée. Les parents aiment voir leurs enfants ainsi mis en valeur et ceux qui hésitent encore à laisser leurs enfants participer peuvent ainsi revenir sur leur décision. Ce fonctionnement sera poursuivi pendant les 3 années du projet.

Enfin, il convient que les organisateurs d'événements culturels prévoient des espaces pour les ONG. Rénatura est en contact avec les différents réseaux culturels de Pointe-Noire. Ses bonnes relations avec ces acteurs culturels lui assurent un accès aux informations sur les événements prévus et généralement un espace d'exposition pour ses activités.

#### ❖ *Ecocentre*

La parcelle sur laquelle l'écocentre sera construit appartient désormais officiellement à Rénatura Congo. L'association dispose de tous les papiers en bonne et due forme. Les conditions préalables à la construction du site sont désormais que l'association française ASTER accepte de réaliser le plan d'architecte. Les contacts ont été pris et les échanges devraient avoir lieu sans difficulté. Il faut également que les travaux ne connaissent pas de retard majeur.

#### **D- Pérennité du projet :**

Au niveau institutionnel et politique, ces trois années d'action en faveur de des tortues marines et à travers des partenariats publics/société civile, vont contribuer à faire porter une attention accrue des services de l'état sur la situation de ces animaux emblématiques et de leur habitat. Les tortues marines deviendront ainsi un porte étendard pour la préservation de l'environnement marin et côtier congolais.

Hormis le crédit que ce type de fonds peut apporter à une structure bénéficiaire, l'obtention du financement de l'Union Européenne il consolidera le fonctionnement interne de l'association à travers les procédures et vérifications qui seront mis en place pour la bonne exécution du projet.

La construction d'un bâtiment tel que l'écocentre est, par essence, un projet qui s'intègre sur le long terme. Une stratégie d'autonomisation financière, par la location d'espace et de matériel, a été réfléchi en amont et permettra en partie la pérennité du fonctionnement du site. La volonté affichée que ce lieu soit à disposition de la société civile et ouvert au public apporte une assurance sur l'appropriation qui sera faite par les bénéficiaires du projet. Le renforcement de capacités de Rénatura, et plus largement des ONG ponténégrines, sera sans aucun doute un vrai atout dans les efforts de plaidoyer auprès des instances nationales. La professionnalisation des ONG, entre autre à travers l'écocentre, va contribuer sur le long terme à une meilleure prise en compte des problématiques environnementales à tous les niveaux. Enfin, le partenariat avec l'ONG ASTER se veut être une garantie à une intégration maximale du bâtiment dans son environnement urbain ponténégrin.

#### **2.1.5. Cadre logique**

Cf Annexe C – Cadre logique Rénatura

#### **2.1.6. Budget, montant demandé à l'administration contractante et autres sources de financement attendues**

Cf Annexe B – Budget Rénatura



## 2.1.7. Expérience du demandeur pour des actions similaires

Nom du demandeur: Renatura Congo					
Secteur : 41030, 41040, 15150		Intitulé du projet: Conservation des tortues marines en République du Congo : renforcement des outils scientifiques et tourisme communautaire.			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	72 000€	Coordinateur	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	34 316 €	01/08/2010 à 31/07/2012
			US Fish and Wildlife Service	38 112 €	
Objectifs et résultats de l'action					
<p><b>Objectifs :</b> i-Suivi des pontes de tortues marines, ii-Amélioration du traitement statistique des données et iii- développement des activités de tourisme en faveur des communautés</p> <p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de 80 km de côte pendant les 7 mois de la saison de ponte des tortues marines (septembre à mars),</li> <li>- Analyse des données et renforcement des outils statistiques grâce à des jeux de données complets sur toute la saison de ponte.</li> <li>- Protection de centaines de femelles de tortues marines en pontes et de leurs nids.</li> <li>- Construction d'un campement à touriste sur le site de Bellelo permettant de doubler la capacité d'accueil des visiteurs.</li> </ul>					

Nom du demandeur: Renatura Congo					
Secteur : 41030, 41040, 31310, 31320, 31381, 31382, 31391		Intitulé du projet: Réduction de l'impact de la pêche artisanale sur les populations de tortues marines en République du Congo			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	30 000€	Coordinateur	Fondation Nature et Découvertes	30 000 €	01/08/2010 à 31/07/2012
Objectifs et résultats de l'action					
<p><b>Objectifs :</b> i- Libérer les captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale. ii-Etudier les techniques de pêche artisanale, iii-Mettre au point un filet expérimental susceptible de réduire les captures accidentelles de tortues marines</p> <p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Libération de près de 5000 captures accidentelles dans les filets de pêche artisanale,</li> <li>- Encadrement pendant deux années d'une étudiante en Master de l'Institut de Développement Rural de Brazzaville.</li> <li>- Etude sur les techniques de pêche artisanale utilisées dans la Baie de Loango,</li> <li>- Création et expérimentation d'un filet de pêche expérimental destiné à réduire les prises accessoires,</li> <li>- Présentation des résultats aux patron-pêcheurs en partenariat avec les autorités locales</li> </ul>					



**Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville**

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

<b>Nom du demandeur: Renatura Congo</b>					
<b>Secteur :</b> 41081, 11230, 22030, 15150		<b>Intitulé du projet:</b> Education & sensibilisation à l'environnement en République du Congo			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	31 000€	Coordinateur	Fondation Nature et Découvertes	30 500 €	01/08/2012 à 31/07/2013
			Afrique Troisième Millénaire	500 €	
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>					
<b>Objectifs :</b> i- Sensibiliser le public congolais à la préservation de l'environnement, ii-Renforcer les capacités de Renatura en matière d'éducation à l'environnement et de sensibilisation					
<b>Résultats :</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de 15000 enfants et 3000 adultes (Animations en classe, expositions dans les lieux public, Clubs Vacances dans les villages, projection vidéo, excursions pédagogiques,...)</li> <li>- Acquisition de nouveaux matériels et équipements de sensibilisation,</li> <li>- Création d'émission radiophonique</li> <li>- Création d'une nouvelle animation pour les écoles sur l'"Ecologie en général"</li> </ul>					

<b>Nom du demandeur: Renatura Congo</b>					
<b>Secteur :</b> 41030, 41040, 31310, 31320, 31381, 31382, 31391		<b>Intitulé du projet:</b> Programme d'Accompagnement des Pratiques de Pêche au Congo (PA2PC)			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	100 000€	Coordinateur	TOTAL E&P Congo	100 000€	01/07/2012 à 30/06/2014
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>					
<b>Objectifs :</b> i- Appuyer les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la pêche industrielle illégale, ii- Sensibiliser les acteurs de la mer à la réglementation en vigueur, iii- Libérer les captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale.					
<b>Résultats :</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de patrouilles mixtes DDPAK/Renatura pour la surveillance en mer,</li> <li>- Atelier de sensibilisation des armateurs industriels,</li> <li>- Réunion de concertation avec les pêcheurs artisans,</li> <li>- Libération de près de 5000 captures accidentelles dans les filets de pêche artisanale.</li> </ul>					

<b>Nom du demandeur: Renatura Congo</b>					
<b>Secteur :</b> 41030, 41040, 15150, 41010		<b>Intitulé du projet:</b> Accompagnement d'un projet industriel minier pour la réduction de son impact sur les populations de tortues marines			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	116 400€	Coordinateur	Mining Project Development (MPD)	116 400€	01/08/2011 à 31/07/2013
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>					
<b>Objectifs :</b> i-Récolter les informations nécessaires à une meilleure connaissance de la fréquentation de la zone impactée par la zone portuaire envisagée, ii- Analyser ces données et proposer des mesures de mitigations pour réduire/compenser les impacts du projet.					
<b>Résultats :</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la fréquentation des tortues marines nidifiant sur la zone de Nkounda pendant 2 saisons de pontes,</li> <li>- Pose de balises Argos sur 10 tortues marines</li> <li>- Analyse et rédaction de rapports proposant des mesures de mitigation</li> </ul>					



### Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19

<b>Nom du demandeur: Renatura Congo</b>					
<b>Secteur :</b> 41030, 41040, 31310, 31320, 31381, 31382, 31391		<b>Intitulé du projet:</b> Programme de libération des captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	15 000€	Coordinateur	Fondation Albert 2 de Monaco	15 000€	01/08/2012 à 31/07/2013
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>					
<b>Objectifs :</b> Libérer les captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale.					
<b>Résultats :</b>					
- Libération de près de 2 500 captures accidentelles dans les filets de pêche artisanale.					

<b>Nom du demandeur: Renatura Congo</b>					
<b>Secteur :</b> 41030, 41040, 15150		<b>Intitulé du projet:</b> Conservation des tortues marines en pontes et de leurs nids en République du Congo.			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action:	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Congo	19 400€	Coordinateur	US Fish and Wildlife Service	19 400 €	01/09/2013 à 05/04/2014
<b>Objectifs et résultats de l'action</b>					
<b>Objectifs :</b> i-Suivi et conservation des pontes de tortues marines.					
<b>Résultats :</b>					
- Suivi de 70 km de côte pendant les 7 mois de la saison de ponte des tortues marines (septembre à mars),					
- Protection de centaines de femelles de tortues marines en pontes et de leurs nids.					

**3. LE DEMANDEUR**

<b>Numéro d'identification<sup>2</sup> EuropeAid</b>	CG-2009-DKC-1709849549
<b>Nom de l'organisation</b>	Renatura Congo

**3.1. Identité**

<b>Coordonnées du demandeur pour la présente action</b>	BP 414 Pointe-Noire République du Congo
<b>Numéro de fiche d'entité juridique<sup>3</sup></b>	-
<b>Acronyme</b>	Renatura
<b>Numéro d'enregistrement (ou équivalent)</b>	N°026/05/MATD/DK/P/SG/DDSP
<b>Date d'enregistrement</b>	03/10/2005
<b>Lieu d'enregistrement</b>	Pointe-Noire
<b>Adresse officielle d'enregistrement</b>	Quartier Aéroport, BP414 / Pointe-Noire
<b>Pays d'enregistrement<sup>4</sup>/Nationalité<sup>5</sup></b>	République du Congo / Congolaise et Française
<b>Site web et adresse électronique de l'organisation</b>	Site Web : <a href="http://www.renatura.org">www.renatura.org</a> Adresse électronique : <a href="mailto:renatura.asso@gmail.com">renatura.asso@gmail.com</a>
<b>N° de téléphone: indicatif pays + indicatif ville + numéro</b>	(00242) 06 944 99 99
<b>N° de fax: indicatif pays + indicatif ville + numéro</b>	none

**Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, de numéro de fax et d'adresse électronique doit être signalé à l'administration contractante. L'administration contractante ne sera pas tenu pour responsable pour le cas où il ne parviendrait pas à joindre un demandeur.**

Lorsque la Commission européenne est l'administration contractante: le demandeur doit saisir les informations aux points 3.2, 3.3 et 3.4 lors de l'enregistrement dans PADOR, de sorte qu'il ne doit pas mentionner ces informations dans le formulaire de demande papier. Voir aussi la section 2.2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs.

<sup>2</sup> Ce numéro est alloué aux organisations qui enregistrent leurs données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez consulter le site [http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm). Ces informations ne doivent pas être communiquées en cas d'appel à propositions pour lequel la Commission européenne n'est pas l'administration contractante.

<sup>3</sup> Si le demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne.

<sup>4</sup> Pour les organisations. [Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés au point 2.1.1 des lignes directrices, veuillez justifier l'emplacement].

<sup>5</sup> Pour les personnes. [Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés au point 2.1.1 des lignes directrices, veuillez justifier l'emplacement].



#### 4. LISTE DE CONTRÔLE POUR LE FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE

##### REFERENCE DE PUBLICATION : EUROPEAID/135-257 APPEL A PROPOSITIONS DES ACTEURS NON ETATIQUES (ANE) – FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	À remplir par le demandeur
Nom du demandeur	RENATURA CONGO
Numéro d'identification EuropeAid	CG-2009-DKC-1709849549
Nationalité <sup>6</sup> /Pays et date d'enregistrement <sup>7</sup>	Congolaise / République du Congo, Pointe-Noire, le 3 octobre 2005.
Numéro de fiche d'entité juridique <sup>8</sup>	026/05/MATD/DKP/SG/DDSP
Statut juridique <sup>9</sup>	Association sans but lucratif
Codemandeur <sup>10</sup>	Nom/numéro d'identification EuropeAid: Nationalité/pays d'enregistrement: Statut juridique:
Entité affiliée <sup>11</sup>	Nom numéro d'identification EuropeAid: Nationalité/pays d'enregistrement: Statut juridique:

<sup>6</sup> Pour les personnes.

<sup>7</sup> Pour les organisations

<sup>8</sup> Si le demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne.

<sup>9</sup> Par exemple association sans but lucratif, entité gouvernementale ou organisation internationale

<sup>10</sup> Ajoutez autant de lignes que de codemandeurs

<sup>11</sup> Ajoutez autant de lignes que d'entités affiliées



AVANT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE, VEUILLEZ VÉRIFIER QUE CHACUN DES CRITÈRES SUIVANTS EST ENTièrement RESPECTÉ ET COCHEZ-LES:	Cochez les points ci-dessous	
	Oui	Non
Intitulé de la proposition : Protection et étude des tortues marines et de leur habitat en République du Congo	X	
<b>PARTIE 1 (ADMINISTRATIF)</b>		
1. Le formulaire correct de demande de subvention a été utilisé.	X	
2. La déclaration du demandeur est remplie et signée.	X	
3. La proposition est dactylographiée et est en français. Lorsque plus d'une langue est autorisée, la proposition est rédigée dans celle qui est le plus communément utilisée par la population cible dans le pays dans lequel l'action a lieu.	X	
4. Un original et 1 copie sont joints.	X	
5. Une version électronique de la proposition (CD-Rom) est jointe.	X	
6. Chaque codemandeur a rempli et signé le mandat, qui est joint.		SO
7. Chaque entité affiliée a rempli et signé une déclaration d'entité affiliée, qui est jointe.		SO
8. Le budget est joint, présenté dans le format requis et libellé en EUR.	X	
9. Le cadre logique est complété et joint.	X	
<b>PARTIE 2 (ÉLIGIBILITÉ)</b>		
10. La durée de l'action est comprise entre 36 mois et 60 mois (durée minimale et maximale autorisée).	X	
11. La contribution demandée est comprise entre le minimum et le maximum autorisés.	X	
12. La contribution demandée est comprise entre le pourcentage minimum et maximum autorisés du total estimé des coûts éligibles	X	
13. Le montant total de financement demandé sur la base des options simplifiées en matière de coûts n'exécède pas pour chaque demandeur.	X	
14. La contribution demandée n'a pas été modifiée de plus de 20 % par rapport au montant demandé au stade de la note succincte de présentation.	X	



## 5. 8. DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Le demandeur, représenté par le soussigné, signataire autorisé du demandeur dans le cadre du présent appel à propositions, représentant les éventuels codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s) dans l'action proposée, déclare par la présente que

- le demandeur dispose des sources de financement mentionnées au point 2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- le demandeur dispose des capacités financières suffisantes pour réaliser l'action proposée ou le programme de travail ;
- le demandeur certifie son statut juridique, celui de ses codemandeur(s) et entité(s) affiliée(s) conformément aux parties 3,4 et 5 de la présente demande ;
- le demandeur et ses codemandeur(s) et entité(s) affiliée(s) disposent des compétences professionnelles et diplômes requis dans la section 2 des lignes directrices à l'attention des demandeurs.
- le demandeur s'engage à respecter, d'une part, les obligations prévues dans la déclaration de l'/des entité(s) affiliée(s) du formulaire de demande de subvention et, d'autre part, les principes de bonne pratique en matière de partenariat;
- le demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action, le cas échéant avec le(s) codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s), et n'agit pas en qualité d'intermédiaire;
- si le montant demandé est supérieur à 60 000 EUR 
- le demandeur et, le cas échéant, chaque codemandeur et entité affiliée peuvent fournir immédiatement, sur demande, les pièces justificatives mentionnées au point 2.4 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- le demandeur et, le cas échéant, chaque codemandeur et entité affiliée sont éligibles conformément aux critères définis aux points 2.1.1 et 2.1.2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- s'il est recommandé pour l'octroi d'une subvention, le demandeur accepte les conditions contractuelles telles que fixées dans le contrat standard annexé aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe G);
- le demandeur, le(s) codemandeur(s) et l'/les entité(s) affiliée(s) sont conscients que, pour assurer la protection des intérêts financiers de l'Union européenne, leurs données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Il s'agit des sources et montants de financement de l'Union obtenus ou demandés pour l'action ou partie de l'action ou pour son fonctionnement pendant le même exercice ainsi que de tout autre financement obtenu ou demandé pour la même action.

Le demandeur est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai l'administration contractante auquel cette demande est soumise si la même demande de financement faite à d'autres services de la Commission européenne ou à des institutions européennes a été acceptée par eux après soumission de cette demande de subvention.

Signée au nom et pour le compte du demandeur

<b>Nom</b>	<b>Nathalie BREHERET</b>
<b>Signature</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Directrice</b>
<b>Date</b>	<b>22/04/14</b>



## 6. 9. GRILLE D'ÉVALUATION POUR LE FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE (RÉSERVÉE À L'USAGE DE L'ADMINISTRATION CONTRACTANTE)

	OUI	NON
<b>Pour les procédures ouvertes: [OUVERTURE ET VERIFICATION ADMINISTRATIVE ET EVALUATION DE LA NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION]</b>		
1. La date limite de soumission a été respectée.		
2. La liste de contrôle du formulaire de demande a été dûment complétée.		
La conformité administrative a été vérifiée par: Date:		
<b>DECISION :</b>		
A. Le comité a décidé d'évaluer la note succincte de présentation, qui a passé avec succès le stade du contrôle administratif.		
B. Le comité a décidé de recommander l'évaluation du formulaire complet de demande.		
La note succincte de présentation a été évaluée par: Date: ]		
<b>Pour les procédures restreintes: [OUVERTURE ET VERIFICATION ADMINISTRATIVE</b>		
1. La date limite de soumission a été respectée.		
2. La liste de contrôle du formulaire de demande a été dûment complétée.		
<b>DECISION :</b>		
Le comité a décidé d'évaluer le formulaire complet de demande, qui a passé avec succès le stade du contrôle administratif.		
La conformité administrative a été vérifiée par: Date: ]		
<b>EVALUATION DU FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE</b>		
<b>DECISION:</b>		
A. La proposition a été provisoirement sélectionnée en tant qu'une des propositions les mieux notées dans les limites de l'enveloppe financière disponible et le comité a recommandé de vérifier son éligibilité.		
B. La proposition a été inscrite sur la liste de réserve en tant qu'une des propositions les mieux notées et le comité a recommandé de vérifier son éligibilité.		
La proposition a été évaluée par: Date:		
<b>VERIFICATION DE L'ELIGIBILITE</b>		
3. La liste de contrôle pour le formulaire de demande a été dûment complétée.		
4. Le demandeur remplit les critères d'éligibilité visés au point 2.1.1.		
5. L'/les éventuel(s) codemandeur(s) rempli(ssen)t les critères d'éligibilité visés au point 2.1.1.		
6. L'/les éventuelle(s) entité(s) affiliée(s) rempli(ssen)t les critères d'éligibilité visés au point 2.1.3.		
7. Les pièces justificatives énumérées ci-dessous ont été soumises conformément aux lignes directrices (point 2.4).		
a. Les statuts des demandeurs		
b. Les statuts ou articles d'association des demandeurs et de l'/des entité(s) affiliée(s)		
c. Le rapport d'audit externe du demandeur (le cas échéant)		
À insérer si l'administration contractante est la Commission européenne		
d. La fiche d'entité juridique (voir annexe D des lignes directrices à l'intention des demandeurs) a été dûment complétée et signée par les demandeurs et est accompagnée des documents justificatifs requis.		
À insérer si l'administration contractante est la Commission européenne		
e. Une fiche d'identification financière (voir annexe E des lignes directrices à l'intention des demandeurs).		
f. Copie des derniers états financiers du demandeur.		
L'éligibilité a été évaluée par: Date:		
<b>DECISION:</b>		
Le comité a vérifié l'éligibilité de la proposition au regard des critères énoncés dans les lignes directrices à l'intention des demandeurs et a sélectionné la proposition pour financement.		



## CADRE LOGIQUE RÉNATURA

### “Protection et Etude des populations de tortues marines et de leur habitat en République du Congo”

Logique d'intervention		Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs généraux	L'action va contribuer à :			X
	O1 – Réduire la perte de la biodiversité	Taux de braconnage congolais des tortues marines et de leurs nids inférieur à 5% par rapports aux observations de références de 2001 durant toute la durée du projet	Rapport annuel des acteurs de la conservation des tortues marines au Congo	
	O2 – Renforcer le partenariat autorités locales / société civile	1 Partenariat Public/Société civile mis en place au cours de la durée du projet	1 Convention de partenariat signée entre l'administration et Rénatura Congo	
	O3 – Améliorer les connaissances scientifiques sur le milieu marin et côtier	Actualisation annuelle des bases de données congolaises sur les tortues marines durant toute la durée du projet	Rapport annuel des acteurs de la conservation des tortues marines au Congo, Base de données actualisée, publication dans des journaux scientifiques peerreviewed, partenariat avec des universités	
Objectif spécifique	O4 – Améliorer les conditions de vie des communautés locales	Réalisation de 3 projets d'intérêt communautaire choisis par les bénéficiaires des villages côtiers congolais au cours de la durée du projet	Photos, article presse, factures de décaissement	La situation sécuritaire reste stable dans le pays (risque relatif à l'élection présidentielle en 2016). L'environnement marin et côtier congolais ne subit pas de catastrophes écologiques majeures (pollution, catastrophe naturelle, zoonose, ...)
	OS - Maintenir l'équilibre écologique de l'environnement marin et côtier en appuyant sur un groupe d'espèces emblématiques comme les tortues marines présentes au Congo, en impliquant et accompagnant les communautés côtières et en renforçant les capacités des autorités locales et de la société civile	OS1: Taux de braconnage congolais des tortues marines en pontes inférieur à 1% par rapports aux observations de référence de 2001 durant toute la durée du projet	Rapport annuel des acteurs de la conservation des tortues marines au Congo	
		OS2 : Taux de braconnage congolais des nids de tortues marines inférieur à 5% par rapports aux observations de référence de 2001 durant toute la durée du projet	Rapport annuel des acteurs de la conservation des tortues marines au Congo	
	OS3 : 2 000 tortues marines libérées de façon participative avec les communautés de pêcheurs artisans chaque année	Rapport annuel des acteurs de la conservation des tortues marines au Congo		



**Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville**  
*Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demandé : DCI-NSA/PVD/2014/19*

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectifs vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<p align="center"><b>renforçant les capacités des autorités locales et de la société civile</b></p>	<p>OS3 : 2 000 tortues marines libérées de façon participative avec les communautés de pêcheurs artisans chaque année</p> <p>OS4 : Le nombre de chalutiers industriels en situation illégale diminue de 50% en trois ans, par rapport à l'année de référence de 2013.</p> <p>OS5 : Signature d'1 convention de partenariat Etat/Rénatura au cours des trois ans</p> <p>OS6 : Augmentation de 20% du nombre d'acteurs non étatiques de Pointe-Noire et du Kouilou référencés au cours des trois ans du projet</p>	<p>Rapport annuel des acteurs de la conservation des tortues marines au Congo</p> <p>Rapports conjoints de la DDPK et de Rénatura</p> <p>Convention de partenariat</p> <p>Répertoires ClientEarth et DDEPN des ONG environnementales ponténégrines</p>	<p>L'environnement marin et côtier congolais ne subit pas de catastrophes écologiques majeures (pollution, catastrophe naturelle, zoonose, ...)</p> <p>Il n'y a pas de crise économique majeure et les prix restent stables.</p> <p>Le gouvernement congolais intègre les enjeux environnementaux dans ses politiques de développement industriel, urbain et touristique</p>
<p><b>Résultats attendus</b></p> <p>R1 - Les connaissances scientifiques sur les populations de tortues marines ont été améliorées au Congo.</p> <p>R2 - La conservation des populations de tortues marines a été renforcée par la diminution des actes de braconnage et l'amélioration des</p>	<p>1.1 Capitalisation et analyse de 3500 fiches de suivis chaque année, pendant la durée du projet (R1)</p> <p>1.2 Soumission de 2 publications scientifiques à des revues reconnues pendant la durée totale du projet (R1)</p> <p>1.3 Obtention d'indicateurs sur l'état des populations de tortues marines (nombre d'individus, tendance de la population), sur les menaces et l'efficacité de la stratégie de conservation mise en place (R1)</p> <p>1.4 Contribution chaque année durant la durée du projet, à la base de données mondiale SWOT relatives aux tortues marines (R1)</p> <p>2.1. Monitoring de 80 km de plage par des patrouilles de suivi, pendant chaque saison des pontes, de septembre à mars, pendant la durée du projet (R2)</p>	<p>Rapports de traitement des données recueillies</p> <p>Articles scientifiques publiés ou acceptés pour publication</p> <p>Rapports de traitement des données recueillies, Articles scientifiques publiés ou acceptés pour publication</p> <p>Données Congo actualisées sur le site du SWOT en ligne</p> <p>Source 1, commune à tous les indicateurs du résultat R2 : Rapport d'activités de Rénatura</p>	<p>L'ensemble des parties prenantes doit être intéressé par le projet et s'y impliquer pleinement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La volonté des Directions Départementales de travailler en collaboration avec Rénatura est maintenue,</li> <li>- Les communautés côtières poursuivent leur participation active,</li> <li>- La société civile environnementale souhaite collaborer avec les autres acteurs.</li> </ul>





**Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville**

*Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demandé : DCI-NSAPVD/2014/19*

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectifs vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<p>R4 - L'éducation et la sensibilisation à l'environnement ont été développées auprès des établissements scolaires et du grand public.</p>	<p>3.8 Finalisation du fond documentaire EE à destination des enseignants et mise à disposition dans l'écocentre (R3)</p>	<p>Version informatique et papier du fond documentaire</p>	
	<p>4.1. Création et installation dans l'écocentre d'une exposition sur les tortues marines pour le grand public et les établissements scolaires, durant le projet (R4)</p>	<p>Source 1 commune à tous les indicateurs relatifs au résultat R4 : rapport d'activités Renatura, Photo de l'exposition, Supports exposés en version informatique</p>	
	<p>4.2. Chaque année, sensibilisation par le festival de la biodiversité de 8 classes et 300 personnes. Au moins trois structures participent à l'organisation. (R4)</p>	<p>Couverture médiatique, publication de photos sur les réseaux sociaux</p>	
	<p>4.3. Chaque année, trois stands de sensibilisation sur des thématiques environnementales tenus lors d'événements culturels au Congo (R4)</p>	<p>Publication de photos sur les réseaux sociaux, Livre d'Or</p>	
	<p>4.4 Installation dans Pointe-Noire de quatre panneaux fixes sur la protection des tortues marines au cours de la première année du projet. (R4)</p>	<p>Photos des panneaux</p>	
	<p>4.5 Création d'un spot de sensibilisation à la Biodiversité et diffusion dans des lieux de haute fréquentation (aéroport, supermarchés) au cours de la deuxième année du projet. (R4)</p>	<p>Version numérique du spot et des émissions radiophoniques</p>	
	<p>4.6 Chaque année, diffusion de 20 émissions radiophoniques à destination du grand public concernant les thématiques environnementales. (R4)</p>	<p>Registre d'intervention signé par les établissements scolaires</p>	
	<p>4.7 : 10 000 enfants sont sensibilisés chaque année dans les écoles de Pointe-Noire et du littoral. 50 écoles sont visitées chaque année. (R4)</p>	<p>Publication de photos sur les réseaux sociaux</p>	
	<p>4.8. 400 enfants et 300 adultes sensibilisés par les "clubs-vacances": 10 villages côtiers et 5 structures sociales ponténégrines visités à chaque période de grandes vacances scolaires (juillet à septembre), pendant la durée du projet. (R4)</p>	<p>Publication de photos sur les réseaux sociaux</p>	
	<p>4.9. Quatre excursions pédagogiques réalisées chaque année pendant la durée du projet. (R4)</p>	<p>Publication de photos sur les réseaux sociaux, Livre d'Or</p>	



Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<p>R5 - Le tourisme autour des tortues marines a contribué au développement communautaire des villages côtiers.</p>	<p>5.1. Augmentation du nombre de touristes de 10% au cours des trois ans du projet (R5)</p> <p>5.2. Deux nouvelles voies de communication relatives aux offres touristiques créées au cours du projet (R5)</p> <p>5.3. Trois réunions de concertation avec les habitants de 3 villages pour la gestion de leur caisse communautaire pour la réalisation de projets d'intérêts généraux durant la durée du projet (R5)</p>	<p>Rapport d'activités, Bilans comptables</p> <p>Plan de communication</p> <p>Feuilles d'émargement, compte-rendu de réunion, publication de photos sur les réseaux sociaux</p>	
<p><b>R1 : Les connaissances scientifiques sur les populations de tortues marines ont été améliorées.</b></p>	<p align="center"><b>Moyens :</b></p>	<p><i>Sources d'information sur le déroulement de l'action :</i></p> <p>Rapport externe d'audit, Rapport externe d'évaluation du projet, Rapports internes annuels d'activités, Rapport externe d'évaluation finale, Publications Réseaux sociaux (facebook Rénatura), revue de presse.</p>	
<p><b>Activités à développer</b></p> <p>A1.1 - Harmoniser la ressource scientifique avec les équipes du Parc National de Konkouati-Douli, géré par le Ministère de l'Economie Forestière et la Wildlife Conservation Society</p> <p>A1.2 - Récolter et analyser les données sur l'activité de suivi de pontes de septembre à avril, réalisées par les "patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage".</p> <p>A1.3 - Récolter et analyser les données sur l'activité de captures accidentelles de tortues marines dans les filets de pêche artisanale,</p>	<p>15 agents de patrouilles de suivi exhaustif (279 mois répartis sur les trois ans)</p> <p>6 agents de patrouilles de suivi estimatif pendant 7 mois pendant 3 saisons</p> <p>1 superviseur de patrouilles de suivi pendant 7 mois pendant 3 saisons</p> <p align="center"><b>1-Ressources humaines :</b></p>	<p align="center"><b>Coûts de l'action</b></p> <p><input type="checkbox"/> <b>Ressources humaines : 327</b> 210,80 €, dont : RH local: 238 262,20 € RH International: 82 317,07 € Perdiem pour missions: 6631,53 €</p>	<p align="center">Le dialogue avec les communautés et leurs représentants est poursuivi</p>



**Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville**

*Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPVD/2014/19*

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<p>réalisées par les "agents de libération et de surveillance anti-braconnage".</p> <p>A1.4 - Apporter des données scientifiques de qualité aux autorités locales pour appuyer leur politique de conservation.</p> <p>A1.5 - Augmenter la capacité d'accueil de stagiaires et scientifiques.</p> <p><b>R2 : Les actes de braconnage ont été diminués et les pratiques de pêche améliorées.</b></p> <p>A2.1 - Lutter contre le braconnage des tortues en pontes et des nids</p> <p>A2.1.1 - Mettre en place les "Patrouilles de suivi scientifique de pontes et de surveillance anti-braconnage"</p> <p>A2.1.2 - Sensibiliser les communautés côtières par le biais des chefs de villages</p> <p>A2.2 - Lutter contre le braconnage des tortues capturées accidentellement dans les filets de pêche artisanale</p> <p>A2.2.1 - Accompagner les pêcheurs artisans à travers une compensation matérielle pour la réparation des filets endommagés lors des libérations de tortues marines</p> <p>A2.2.2 - Sensibiliser les chefs de villages, les propriétaires de filets et les pêcheurs eux-mêmes</p>	<p>2 agents de libération pendant 12 mois pendant 3 ans</p> <p>2 agents de patrouilles en mer pendant 12 mois pendant 3 ans</p> <p>4 éducateurs pendant 12 mois pendant 3 ans</p> <p>1 directeur exécutif</p> <p>1 coordinateur terrain</p> <p>1 secrétaire-comptable-logisticien (mi-temps)</p> <p>1 directeur scientifique</p> <p>1 VSI chargé des finances</p> <p>1 VSI chargé de l'éducation à l'environnement</p> <p>1 femme de ménage (mi-temps)</p> <p>Per diems pour missions/voyages ; Stages, Frais de séjour pour</p>		



**Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville**

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCI-NSAPI/D/2014/19

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
A2.3 : Mener des enquêtes dans les potentiels lieux de vente de viande de brousse	déplacements locaux (Brazzaville, Konkouati), Participation annuel au Symposium International SeaTurtles		La convention de partenariat avec le Ministère de la Pêche est reconduite
A2.4 : Lutter contre la pêche industrielle illégale			Le MPA acquiert une nouvelle vedette de surveillance plus performante.
A2.4.1 : Réaliser des patrouilles de surveillance en collaboration avec la Direction Départementale de la Pêche	16 voyages internationaux	<input type="checkbox"/> <b>Voyages</b> : 21 716,12€ dont Voyages internationaux : 17 600€ Voyages nationaux : 4 116,12€	Le MPA renouvelle son abonnement VMS pour la réception des données satellitaires de positionnement des navires de pêche
A2.4.2: Sensibiliser les armateurs industriels sur la législation relative à la pêche industrielle	30 Trajets locaux Pointe-Noire/Brazzaville		
<b>R 3 : Les capacités des différents acteurs du projet ont été renforcées.</b>	2 Motos 125 cm <sup>3</sup>		
A3.1 : Travailler en collaboration avec les autorités locales du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable : Information de la situation sur le terrain et veille écologique	8 moto KTM 110 cm3 Locations de véhicules / frais de taxi	<input type="checkbox"/> <b>Équipement et fourniture</b> : 144 452,41 €, dont Achat véhicule : 12 409,35€ Mobilier, matériel informatique pour aménagement écocentre: 15 244,90€	Le plan d'architecte est réalisé
A3.2 : Coordonner un projet Etat/ONG pour lutter contre la pêche industrielle illégale.	Aménagement de l'écocentre	Matériel et équipement divers : 16 569,56€ Pièces détachées : 1 295,82€ Fournitures liées aux activités : 98 932,78€	Les travaux de l'écocentre ne prennent pas de retard.
A3.3 : Collaborer avec la Direction Départementale de l'Environnement dans le cadre du programme d'éducation et de sensibilisation à l'environnement	1 exposition permanente sur les tortues marines 10 000 Bagues type MONEL d'identification Matériel pour 3 équipes de 5 personnes de suivi exhaustif (GPS, Appareil photo, imperméables, tenues, boîtes, téléphone,		



Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	chargeur de pile et de téléphone solaire, caisse de rangement...)		
A3.4 : Appuyer la société civile à travers la construction d'un écocentre dédié aux thématiques environnementales	Matériel pour 3 équipes de 2 personnes de patrouilles de suivi estimatif (GPS, Appareil photo, imperméables, tenues, chaussure de sécurité, téléphone, ...)		
A3.4.1 : Construire et aménager l'écocentre	Matériel pour 2 agents de libération		
A3.4.2 : Organiser des formations communes pour la société civile ponténégrine	Matériel pour 2 personnes des patrouilles en mer		
A3.4.3 : Mettre à disposition les différents espaces et matériel de l'écocentre (salle d'exposition, salle de réunion,...)	Matériel pour 4 éducateurs		
A3.4.4 : Créer des synergies concrètes entre les différents acteurs de la société civile ponténégrine	Réhausseur de tension / Protection électrique		
A3.5 : Accueillir et accompagner les professeurs pour favoriser l'intégration de l'EE dans leurs enseignements	1 groupe électrogène 5 kva		
R 4 : L'éducation et la sensibilisation à l'environnement ont été développées auprès des établissements scolaires et du grand public.	10 casques de moto		
	2 ampoules de vidéoprojecteur		
	21 000 bobines de fil de pêche pour compensation des pêcheurs lors des libérations des tortues		



Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
<p>A4.1 : Créer une exposition permanente sur les tortues marines au sein de l'éco-centre</p> <p>A4.2 : Créer et participer à des événements culturels et sportifs</p> <p>A.4.2.1 Organiser collectivement un événement culturel environnemental : Le Festival de la Biodiversité</p> <p>A4.2.2 Animer des stands de sensibilisation sur des thématiques environnementales lors d'événements culturels et sportifs</p> <p>A4.3 : Sensibiliser un public "très large" sur les thématiques environnementales</p> <p>A4.3.1 - Diffuser les supports médiatiques déjà existants (émissions de radio, films documentaires)</p> <p>A4.3.2 - Créer deux spots de sensibilisation pour les lieux de haute fréquentation</p>	<p>marines</p> <p>Fourniture pour 3 campements pendant 3 ans</p> <p>Fourniture pour 3 équipes de suivi estimatif des pontes pendant 3 ans</p> <p>Fourniture pour une équipe d'agents de libération pendant 3 ans</p> <p>Fourniture pour deux équipes d'éducateurs pendant 3 ans</p> <p>Fourniture pour 180 patrouilles de surveillance en mer</p> <p>Assurance, Taxe, carburant, réparation/maintenance pour 1 voiture 4X4 pendant 3 ans</p> <p>Assurance, Taxe, carburant, réparation/maintenance pour 2 motos 125 cm<sup>3</sup> pendant 3 ans</p> <p>Assurance, Taxe, carburant, réparation/maintenance pour 8 moto KTM 110 cm<sup>3</sup> pendant 3 ans</p> <p><b>4- Bureau local</b></p>	<p><b>Bureau local: 88 512,51€,</b> dont</p> <p>Coûts liés aux véhicules : 47 362,86€,</p> <p>Location de Bureau : 3 414,86€,</p> <p>Fourniture et consommables de bureau : 2 286,74€</p> <p>Autres services : 35 448,06€</p>	<p>Les organisateurs d'événements culturels prévoient des espaces pour les ONG</p>



**Délégation de l'Union Européenne à Brazzaville**

Appel à propositions des acteurs non étatiques (ANE) - Référence demande : DCF-NSAPVD/2014/19

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
A4.3 - Installer des panneaux fixes dans Pointe-Noire et le long de la route côtière	Assurance, Taxe, carburant, réparation/maintenance pour 1 bateau DDPAK pendant 3 ans		Le système éducatif congolais n'enregistre pas une grève de ses activités
A4.4 : Réaliser des animations pédagogiques dans les établissements scolaires urbains et ruraux	6 Permis moto		Les préfectures de Pointe-Noire et du Kouilou délivrent les autorisations d'exercer suffisamment tôt
A4.5 : Réaliser des animations pédagogiques dans les villages côtiers et les centres sociaux ponténégrins pendant les vacances : les <i>Clubs Vacances Découvertes Natures</i>	Location d'une villa T4 pendant 12 mois Assurance habitation pour 1 an Frais de bureau pour 1 an (téléphone, internet, eau/électricité, maintenance, etc...)		Les parents acceptent de libérer leurs enfants des charges domestiques et vivrières pendant une semaine au cours des grandes vacances scolaires
A4.6 : Réaliser des excursions pédagogiques sur les thématiques des tortues marines et sur l'écologie	Frais écocentre (téléphone, internet, eau/électricité, assurance, maintenance, etc...) Contrat de gardiennage privé Assurance Responsabilité Civile Professionnelle		Les sites des excursions pédagogiques sont maintenus et entretenus
<b>R.5 : Le tourisme autour des tortues marines a contribué au développement communautaire des villages côtiers.</b>	5-Autres coûts, services	Autres coûts, services : 32 635,11€, dont: Publication : 1 829,39€, Audit et évaluation : 18 000€, Services financiers: 1 372,04€ Action de visibilité: 11 433,68€	
A5.1 : Développer des activités touristiques autour du suivi des pontes de tortues marines	Film de sensibilisation Vérification des comptes ex ante		



Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
A5.1.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique de novembre à janvier	Audit financier externe de fin de projet		
A5.1.2 - Former les agents à l'accueil touristique	Evaluation en fin projet		
A5.1.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique	Frais bancaires		
A5.2 : Développer des activités touristiques autour des libérations des tortues marines capturées accidentellement	Action de visibilité		
A5.2.1 - Gérer quotidiennement l'activité touristique	Construction écocentre	Autres frais : 131 379,98, dont:	
A5.2.2 - Former les agents à l'accueil touristique	Entretien des 3 campements base vie (réfection, entretien)	Construction de l'écocentre : 58 421,82€, Entretien des 3 campements : 5 030,82€	
A5.2.3 - Mettre en place un plan de communication pour la promotion de l'offre touristique	Soutien financier annuel pour les équipes de Konkouati pour le suivi des pontes pendant 3 ans	Soutien financier annuel pour les équipes de Konkouati pour le suivi des pontes : 54 000€	
A5.3 : Gérer une caisse communautaire pour l'accompagnement financier voire technique dans l'élaboration et la mise en oeuvre de projets d'intérêt communautaire	Organisation Festival de la Biodiversité pour 3 éditions	Organisation Festival de la Biodiversité : 6 000€	
	10 panneaux permanents de sensibilisation	Panneaux permanents de sensibilisation: 1 067,14€	
	Supports pédagogiques pour 3 années	Supports pédagogiques : 6 860,21€	
		Provision pour imprévus : 14 918,14€ (= 2% des coûts éligibles à l'action)	les villageois sont volontaires pour participer aux réunions de concertation
		Coûts administratifs : 45 649,50€ (= 6% du total des coûts éligibles)	Les villages concernés par le programme touristique sont forces de proposition